

0.2

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE:

	PAGES
CHARLES GILL — Cartier (poésie).....	289
J. L. K.-LAFLAMME — Le Monument Cartier.....	291
FAITS ET DOCUMENTS — Sur Sir George-Etienne Cartier.— Une lettre de Lord Dufferin.— Un épisode de 1827-38.— Témoignage de la presse : Le Herald, le Journal de Québec, Le Nouveau-Monde, La Gazette, Le Courrier d'Ontaouais, Le Globe, Le Leader, Le Times, Le Courrier du Canada, Le Canadien, L'Événement, Une lettre de M. Cartier, Une lettre de Mlle Cartier.....	296
Mgr ANTOINE RACINE — Eloge funèbre de Sir. G.-E. Cartier..	308
SIR G.-E. CARTIER — Discours.....	319
MICHEL RENOUF — Du français, décollons l.....	334
Vte F. de FRONSAC (IX) — La Nation Franco-Normande au Canada.....	337
J. E. LAFORCE — La Langue Française dans l'Ontario...	350
ROMAN, ETC.	

PRIX DU NUMÉRO: 20c

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2.00 PAR ANNÉE.

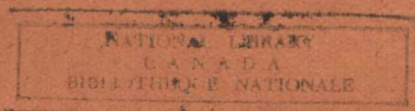
DIRECTEUR

J.-L. K.-LAFLAMME

MONTREAL

SOCIETE DE LA REVUE FRANCO AMERICAINE

MCMXII



LA REVUE FRANCO-AMERICAINE,

mensuelle illustrée, est publiée dans la première quinzaine de chaque mois.

L'abonnement est de deux piastres (\$2.00) par année. Toujours faire tomber le renouvellement pour le 1er mai. L'abonnement, invariablement payable d'avance, devra être fait par billet de banque [lettre recommandée], par mandat de poste ou d'express, par chèque payable à l'ordre de la Revue Franco-Américaine et au pair à Montréal ou par bon postal.

Quand on se sert de son chèque personnel, ajouter 15 cents pour l'échange..

Pour changement d'adresse, mentionner l'ancienne, écrire bien lisiblement la nouvelle, et joindre 10 cents en timbres-poste.

Taux d'annonces: 20 cents par ligne agate. Pour contrats d'annonces, s'adresser à: **LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, 2487 case postale, Montréal.**

Nous avons encore quelques séries complètes de la REVUE à vendre reliées et non reliées.

DEMANDEZ NOS PRIX

S'il vous manque quelques numéros pour compléter votre série, c'est encore ici qu'il faut s'adresser.

La Revue Franco-Américaine.

Savez-vous que la REVUE FRANCO-AMERICAINE, la plus belle, la mieux illustrée, sort des presses de

L'IMPRIMERIE BILAUDEAU

71 ET 73 DES COMMISSAIRES

MONTREAL

Avez-vous des travaux à faire faire? Oui, n'est-ce pas? Alors, venez donc nous voir.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. IX. No 4.

Montréal, 1er AOUT 1912

Je dois vous le dire, j'ai pu
être pour quelque chose dans
le mieux que j'ai obtenu;
mais j'ai la conviction
que vos bonnes prières, et
celles par d'autres personnes
et saintes Ames, comprises
la vôtre, ont été envoyées vers
le ciel par un nuage de tous les
saints de votre cher Canada,
sont les principales causes
de ce mieux que j'ai pu
vous en faire un exemplaire.

cordes

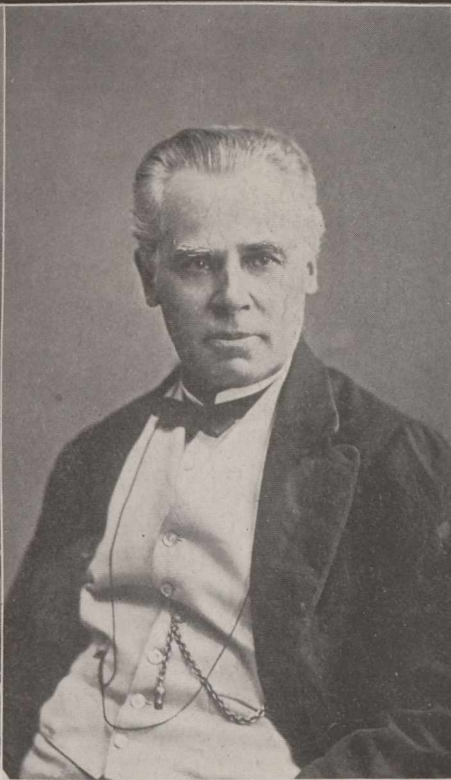
21 août/13

Geo W. Carter

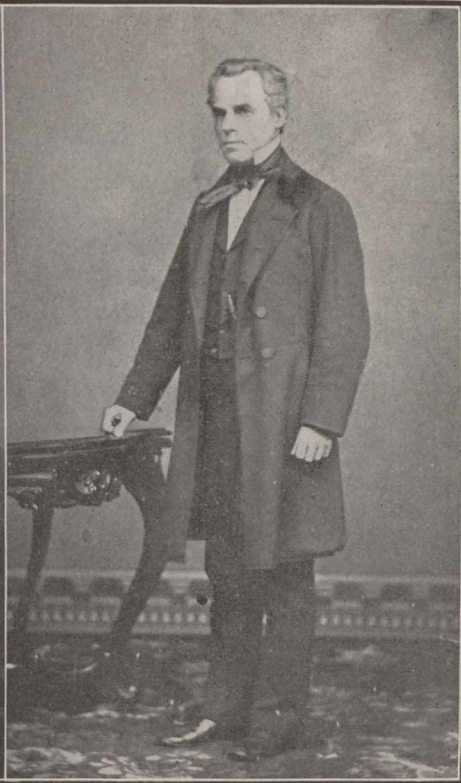
Extrait d'une lettre de Sir Georges-Etienne Cartier adressée à un de ses amis deux mois
avant sa mort.— (Voir page 306)



1863



1872



1852

Sir Georges-Etienne Cartier, à différentes époques

Enregistré



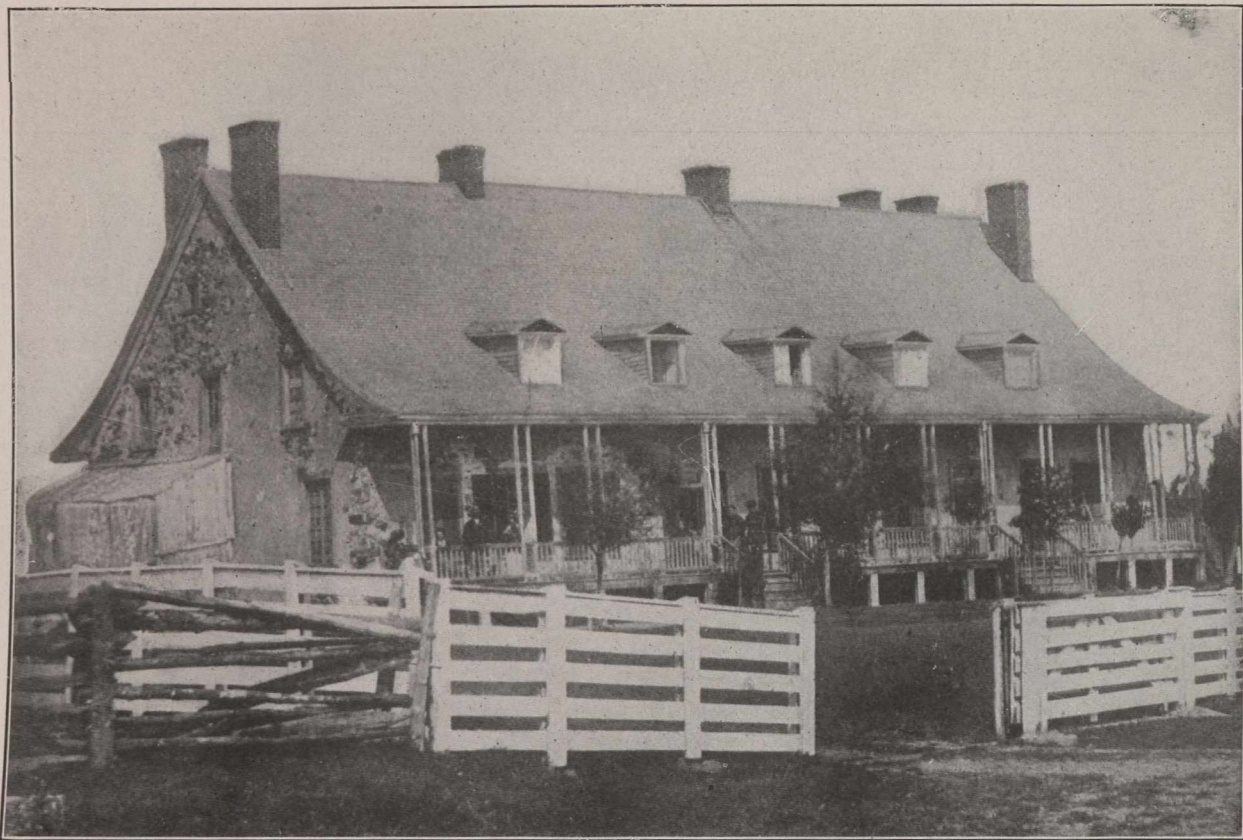
MLLE JOSÉPHINE CARTIER
décédée en 1886



LADY CARTIER
décédée en 1893



MLLE HORTENSE CARTIER
demeurant à Cannes, France.



Maison où naquit Sir Georges-Etienne Cartier, à Saint-Antoine sur Richelieu, le 6 septembre 1814. Cette maison fut construite en 1784 par le grand-père de Sir Georges et démolie en 1906.



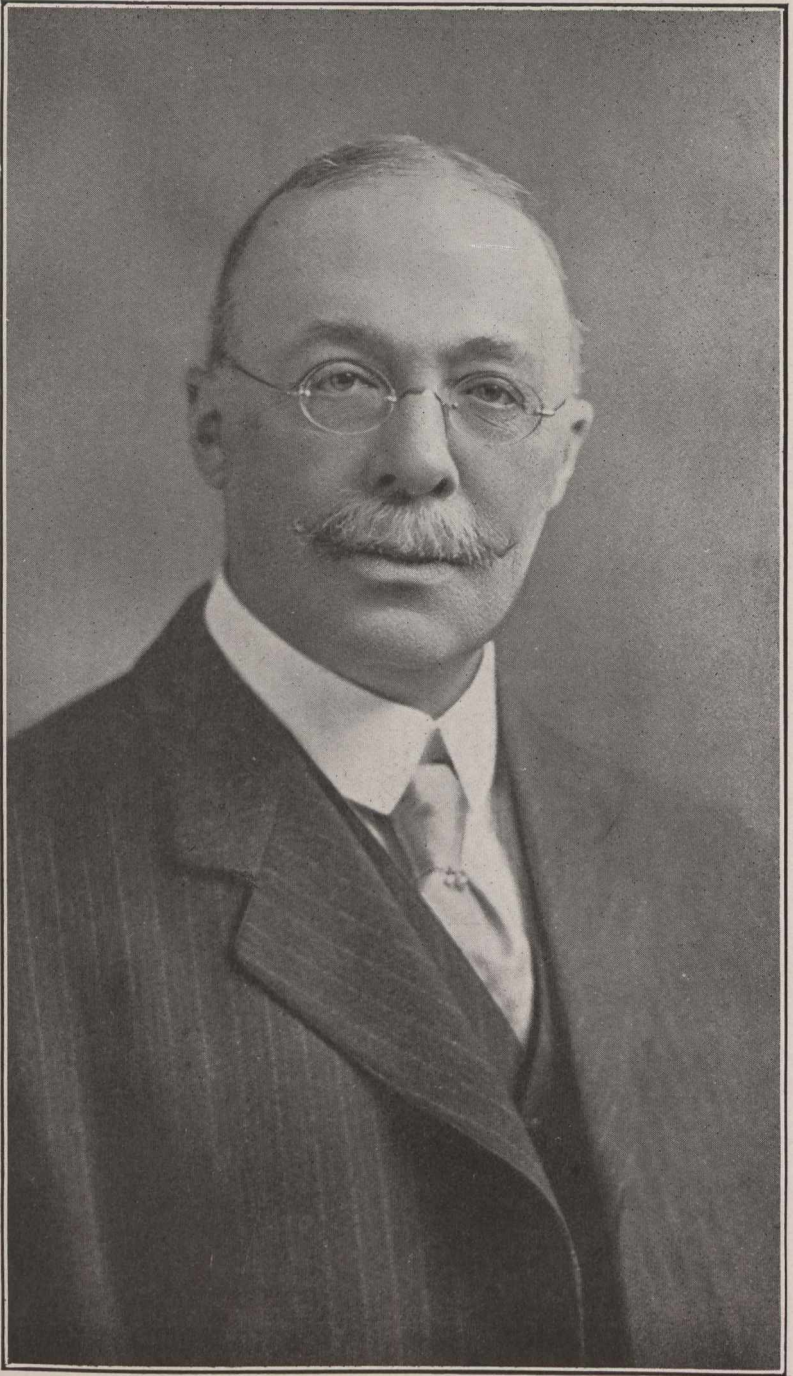
Photographie de Sir Georges-Etienne Cartier et ses deux filles, prise par un photographe ambulant, à Montréal, en 1863



La chambre où est mort, à Londres, le 20 mai 1873, Sir Georges-Etienne Cartier.



Monument de Sir Georges-Etienne Cartier au Cimetière, de la Côte-des-Neiges, à Montréal, décoré le 20 mai 1912, anniversaire de sa mort, par les clubs conservateurs et libéraux de Montréal.



M. E.-W. Villeneuve, instigateur et président du comité de la célébration du Centenaire Cartier, 1914.

Cartier !

— —

Fragments

Cartier ! tu combattis toujours franc et sans dol ;
La Majesté des temps sur ton rêve est passée ;
L'avenir connaîtra ta profonde pensée ;
Car dans l'azur des cieus ta gloire a pris son vol.

Maintenant que l'Histoire a flagellé l'Envie
Dont la lèvre hideuse affligea ta fierté,
Elève sur l'autel de la Postérité,
En leçon pour nos fils, l'exemple de ta vie.

Grand coeur que l'Idéal a fait seul palpiter
Plus haut que l'intérêt matériel de l'heure,
Dans le temps écoulé, ton oeuvre qui demeure
Nargue les fronts étroits qu'il te fallut dompter.

.....
Prophète dévoilant l'avenir incertain,
Ton regard pénétra dans notre destinée,
Quand notre voile errait au vent, abandonnée,
Tu devinas l'écueil de l'horizon lointain.

Les générations ceignent du noble emblème,
Dans la lumière d'or, ta tempe aux cheveux gris.
Enfin, penseur altier, le siècle t'a compris :
Ce n'est plus un parti, c'est un peuple qui t'aime !

Sous tes traits, ô grand homme, à la face du ciel,
C'est l'antique droiture et la chevalerie,
L'honneur, le dévouement : c'est toute la Patrie.
Qu'un sculpteur fixera dans le bronze éternel...

Muse, clame son nom dans tes apothéoses !
Que tes rayons soient doux à sa pierre, ô Soleil !
Enfants, par vos chansons, allégez son sommeil !
Hommes, brûlez l'encens ! Femmes, jetez des roses !

1912.

Charles Gill.

Le Monument Cartier

**UNE LETTRE DE LORD CARNARVON—UNE PREVISION DES
EVENEMENTS QUI ONT AGITE LA POLITIQUE ANGLAISE
DEPUIS 1860. L'AVENEMENT DU PARTI RADICAL
PREVU EN 1859**

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE est heureuse d'accorder son plus entier concours à l'oeuvre du monument Cartier. Pour cela, elle consacre la plus grande partie du présent numéro à la publication de pièces consacrées plus spécialement à la mémoire du grand Canadien qui a mérité la reconnaissance de toute la patrie en même temps que le titre de Père de la Confédération.

Sir Charles Tupper, dont la verte vieillesse vient de triompher encore une fois des atteintes de la maladie, est le seul survivant de la grande période. Il espère pouvoir être présent à l'inauguration du monument de son illustre collègue.

Ce sera un spectacle réjouissant pour sa grande âme que ce témoignage national d'admiration et de reconnaissance donné à l'artisan d'une oeuvre dont il fut lui-même l'un des plus dévoués collaborateurs, à un homme qui, comme lui, et malgré les services rendus, a connu les vicissitudes de la politique mais sans leur survivre. Il comprendra qu'en honorant Cartier on aura fait plus que couler une grande figure dans le bronze. C'est toute une époque, c'est toute une pléiade de patriotes que l'on va honorer, et sir Charles participera vivant à l'immortalité de ses illustres compagnons d'armes.

L'oeuvre de Cartier sera suffisamment exaltée dans les pages qui vont suivre pour que nous entreprenions de faire de lui un éloge qui ne pourrait être qu'une pâle répétition de ce qu'on en a déjà dit sur tous les points de la province de Québec. Nous préférons nous abstenir et contribuer notre faible part à l'oeuvre générale.

Mais parmi tant de documents, lettres, articles de journaux, que le comité du monument Cartier livre au public, depuis quelques semaines, on nous permettra bien d'en distinguer un — une lettre de lord Carnarvon écrite en 1859 — qui emprunte un intérêt tout particulier aux derniers événements qui ont marqué la politique anglaise. Nous y trouvons surtout un témoignage rendu à la loyauté stable des Canadiens-français — les "Bas-Canadiens," comme les appelle lord Carnarvon, — qu'il est plus que jamais à propos de noter.

Voici donc ce qu'écrivait à Cartier le 8 septembre 1859, lord Carnarvon, secrétaire du Bureau colonial :

HIGHCLERE CASTLE

Newbury, Sept. 8, 1859.

" Mon cher M. Cartier,

" J'étais absent de mon foyer quand votre lettre m'a été adressée et ce n'est qu'après un certain retard qu'elle m'a enfin été remise. J'ai envoyé vos lettres à ma mère et à ma cousine Miss Pusey qui étaient et qui sont encore en Allemagne, à Aix-la-Chapelle, et je vous inclus, sous pli, une lettre de ma cousine. Les chants canadiens seront souvent, je n'en doute pas, chantés et admirés ici ; et je ne les entendrai certainement jamais sans me rappeler la très agréable visite que je vous ai décidé à me faire l'automne dernier. De tous les départements de l'Etat je puis dire sincèrement que je suis très heureux d'avoir été appelé au Bureau colonial. Tout ce que j'avais jamais entendu dire, ou appris, ou imaginé jusqu'ici au sujet des colonies n'était comparativement qu'un rêve, mais un contact de fait avec les questions coloniales, et les coloniaux distingués qui sont passés dans ce pays, m'ont fait voir une réalité dépassant de beaucoup tout ce que je m'étais imaginé. De toutes les colonies anglaises il n'en est aucune qui nous frappe l'esprit davantage, ou même autant, que le Canada. On y trouve le même admirable développement matériel et territorial que dans certaines des colonies australiennes, mais à cause de son âge plus avancé et l'application qu'on y fait graduellement de la question constitutionnelle, on y trouve, à ce qu'il m'a toujours semblé, plus de modération et plus de solidité — nous disions solidarité à l'époque de la guerre de Crimée — de fait, on s'y rapproche plus qu'ailleurs de notre mentalité et du tempérament de la Mère Patrie. Et

c'est sur ce point, si je comprends bien la question, que l'élément Bas-canadien a joué son rôle avec tant d'avantage et d'effet.

“ Avec ses vieilles traditions et ses coutumes moins variables il a renforcé le principe de préservation et de conservation qui, à la fin, s'est fondu dans un principe de loyauté.

“ Et, pour ce qui est de ce dernier sujet, je pense quelquefois qu'en Canada, malgré certains désavantages apparents, vous avez un grand avantage dont nous sommes privés ici en Angleterre. Vous êtes mis en contact quotidien et visible avec la démocratie nue, et par conséquent repoussante, des États-Unis. Vue d'aussi près, elle ne peut pas avoir de charmes, mais ici, en Angleterre, “ la distance prête de l'enchantement au spectacle ” et il y a des personnes assez folles pour y croire qui, si elles en voyaient le fonctionnement pratique durant seulement une semaine, seraient dépouillées de leur illusion. Nous sommes dans ce pays dans une situation particulière, et, —avec les opinions que je professe— que je ne puis trouver satisfaisante.

“ Le corps principal de la nation est, je crois, sain et conservateur, dans le sens large, mais il y a une telle apathie d'un côté, une si forte répugnance à assumer les ennuis nécessaires de l'autre, puis une telle confiance, et injustifiée, que la bonne étoile de la Patrie la conduira bien sûrement à travers les difficultés et les épreuves, que je puis croire absolument que si les circonstances viennent à le favoriser, le puissant Parti radical nous livrera un assaut formidable.

“ Personnellement je resterais assez indifférent devant un changement de gouvernement—parce que j'ai vu qu'il me faudrait négliger toutes mes obligations privées et mes affaires tout le temps que je serai en fonctions—mais au point de vue politique, l'administration actuelle est si hétérogène en principe et tellement solidaire dans sa conduite et ses actes que je crains que nous ne soyons poussés vers de sérieux embarras.

“ Rien ne me ferait plus de plaisir que de visiter le Canada l'an prochain à l'époque de l'inauguration du “ Grand Pont ” et, à part cela, de vous trouver encore en office et d'avoir le très grand plaisir de renouveler une connaissance qui est un de mes meilleurs souvenirs de Downing Street : une connaissance, vous me permettrez de vous le dire, que j'apprécie très hautement.

“ Veuillez me rappeler aux bons souvenirs de M. Ross et de M. Galt lorsque vous les verrez, puis quand vous pourrez arracher à des occupations plus sérieuses le temps d'écrire quel-

ques lignes à un oisif d'Angleterre comme moi vous accorderiez une faveur qui sera fort appréciée.

“ Croyez-moi, mon cher M. Cartier,

“ Votre très sincère,

“ CARNARVON.”

Je ne me rappelle plus quel auteur disait : “ Nos aïeux s'en vont, nous ne les avons pas assez consultés ! ” Il est, tout de même intéressant de comparer l'état actuel des partis politiques en Angleterre avec ces prévisions exprimées en 1859 par le chef du Bureau Colonial. Jusqu'à quel point s'est réalisée la prophétie du noble lord, il est à peine nécessaire de l'indiquer.

Quant au témoignage qu'il rend aux qualités traditionnelles de notre race, nous ne saurions les souligner trop fortement. De tous les éléments qui composent l'empire britannique nous sommes le seul, assurément, qui soit le plus resté fidèle à lui-même tout en maintenant une inébranlable loyauté envers la couronne. C'est un fait qui a chez nous toute la force d'une tradition. On ne le discute même pas. Et si certains croient devoir le rappeler quelquefois, c'est que des intérêts politiques, ou plutôt des intérêts de parti, ont cru avancer leur cause en le mettant en doute.

Le monument Cartier fournira, si on le veut, l'occasion d'éclaircir bien des doutes, de faire disparaître bien des malentendus. Est-ce qu'on en profitera ?

C'est Cartier qui a écrit ce chant superbe “ O Canada, mon pays, mes amours ! ” que nous chérissons à l'égal de notre hymne national.

Il peut devenir un chant de ralliement et de paix.

J.-L. K.-Laflamme.

Sir Georges-Etienne Cartier

NOTES ET COMMENTAIRES SUR LE "PERE DE LA CONFEDERATION".—UNE LETTRE DE LORD DUFFERIN.—UN INCIDENT DE 1837-38.—TEMOIGNAGE DE LA PRESSE A LA MORT DU GRAND CANADIEN.—ELOGE FUNEBRE PAR MGR ANTOINE RACINE.—NOTES BIOGRAPHIQUES, LETTRES, ETC.

LORD DUFFERIN APRES LA DEFAITE DE CARTIER A
MONTREAL

La Citadelle, Québec,

le 2 août 1872.

Mon cher Sir George,

Bien que je sois tenu par mes fonctions de rester à l'écart de toute lutte politique, je suis certain de ne commettre aucune faute constitutionnelle, en vous exprimant le regret profond et extrême, avec lequel j'ai appris votre défaite à Montréal. A l'instar de presque tous ceux qui ont atteint un haut rang dans la vie parlementaire, vous avez été appelé à supporter l'une des vicissitudes proverbiales, auxquelles est exposée la fortune des hommes populaires, mais à l'encontre de plusieurs de ceux dont la carrière a été des plus brillantes, vous pouvez vous consoler, en songeant que la distinction que vous avez obtenue, n'a pas été purement personnelle, mais que votre nom est indissolublement attaché à la plus grande et à la plus glorieuse époque de l'histoire de votre pays. Cette époque coïncide avec votre entrée dans la vie politique, et se termine dans cette consolidation des Provinces, à laquelle votre génie, votre courage et votre habileté ont si largement contribué.

Il n'y a pas de doute que vous pourrez vous procurer facilement un autre mandat, car je suis sûr que vos adversaires poli-

tiques les plus acharnés se pardonneraient difficilement à eux-mêmes si leur triomphe devait amener votre exclusion du Parlement.

Mon principal regret est de penser que cette récente lutte politique peut avoir fortement ébranlé votre santé. Je serai heureux d'apprendre de vous, aussitôt qu'un peu de loisir vous le permettra, qu'elle n'a pas souffert considérablement.

Nous demeurons ici jusqu'au 23 septembre, et quoique nous soyons logés en garnison, nous pourrions encore vous trouver une chambre, aussitôt que vous vous sentirez capable de nous rejoindre.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien votre visite serait bienvenue de Lady Dufferin et de moi.

Sincèrement à vous,

Dufferin.

Sir Georges-Etienne Cartier

UN EPISODE DE 1837-38, EXTRAIT DE LA "MINERVE"

SIR GEORGES CARTIER.—SA JEUNESSE.—
DETAILS INEDITS

Messieurs les Redacteurs,

Ayant fait vaillamment combattre pour le succès de sa cause, et fait tout ce que les circonstances lui permettaient de faire, il fut contraint de chercher dans les bois un refuge contre les prescriptions du pouvoir qui avait mis sa tête à prix.

Il erra si longtemps dans la forêt que la nouvelle de sa mort se répandit en Canada. Cette nouvelle causa les plus vifs regrets, et il est surtout remarquable de lire ce qu'écrivait alors, dans le *Canadien*, M. Etienne Parent, dont presque tous les événements actuels établissent l'étonnante perspicacité. Après s'être apitoyé sur la mort supposée de M. Cartier, M. Parent ajoutait : "C'était un jeune homme doué au plus haut point des qualités du cœur et de l'esprit et devant lequel s'ouvrait une brillante carrière."

Ne dirait-on pas que l'auteur de ces lignes entrevoyait dans ce jeune homme, mort prématurément, sur le chemin de l'exil, la perte d'un futur premier ministre du Canada ?

Ce n'est qu'un mois et demi plus tard que le *Vergennes Vermonteer* vint apprendre à ses amis désolés que M. Cartier, qu'on avait dit mort de froid dans les bois du Canada, vivait paisiblement dans un village de l'Etat de Vermont.

La *Minerve*, en nous annonçant la mort de Sir Georges, nous donne un aperçu de sa vie. C'est assez correct jusqu'à 1837 ; mais là il y a erreur. Si dans l'automne de 1837 et l'hiver de 1838 Sir Georges a souffert, ce n'est pas par le trop grand air, par trop d'exercice dans ses marches à travers les bois ; c'est au contraire par la privation du

grand air, d'exercice, enfin par l'inactivité. Sir Georges n'a jamais couru les bois, ni en 1837, ni en 1838; il ne s'est jamais mieux porté que pendant cette période. A la dispersion des patriotes, après la bataille de St-Charles, Sir Georges avec son cousin Henri Cartier, en son vivant, médecin à Vaudreuil, se sont réfugiés à la "Beauce" de Verchères, à 1 $\frac{3}{4}$ lieue du village de St-Antoine, chez un riche cultivateur, Antoine Larose, et y ont passé tout l'hiver. Singulière coïncidence, curieux rapprochement, son futur beau-père Fabre était caché tout près chez le curé de Contrecoeur. C'est Georges lui-même qui écrit et fit publier l'article où on le disait mort dans les bois. Ceux qui l'ont bien connu doivent reconnaître leur homme à ce trait-là. Ayant reçu le journal qui contenait son article, et après l'avoir lu, il le passa à son cousin en lui disant: "A présent, mon cher Henri, nous pourrions dormir tranquille" (textuel). Cependant, il avait compté sans l'amour. Antoine Larose avait une servante qui recevait les visites assidues d'un cavalier. Ou notre amoureux avait ignoré la présence des jeunes proscrits dans la maison d'Antoine Larose, tout l'hiver, ou sa belle lui avait lié la langue par l'empire qu'elle exerçait sur lui. Je ne puis vous dire à quelle époque notre cavalier découvrit la présence des deux jeunes gens chez Antoine Larose. Un soir, tout le monde de la maison étant dans la salle avec lui, le cavalier avait vu, par-dessous le poêle, dans la chambre voisine, deux paires de jambes. Ce soir-là sa belle fut obligée de lui dire tout, lui enjoignant le secret. Au printemps, notre amoureux devint jaloux comme un Turc. Un soir il fit une scène à son amante. Il l'accusa de lui préférer les deux jeunes messieurs, lui déclara que non seulement il allait divulguer leur retraite, mais même qu'il allait dénoncer Antoine Larose aux autorités. Après son départ, la jeune fille s'empressa d'avertir son maître et les deux MM. Cartier. On résolut de décamper de suite. Ils passèrent sans accident aux Etats-Unis, se fixèrent à Plattsburg et se mirent en pension chez les Dlls Gregory ou Palmer (un des deux noms; je crois que c'est le dernier, cependant), que je visi-

tai dans l'été de 1839, et qui avaient leur résidence au fond de la baie Cumberland, d'où la vue sur le lac Champlain est magnifique. Plus tard, comme le plus grand nombre de réfugiés importants, parmi lesquels figurait Ludger Duvernay, résidaient à Burlington, ils laissèrent Plattsburg et allèrent au Canada. Le père de Sir Georges était marchand retiré des affaires, et non un cultivateur.

(*Pionnier de Sherbrooke.*)

Témoignage de la presse.

On lit dans le *Herald*, organe anglais de l'opposition bas-canadienne :

Personne ne peut songer à la place que M. Cartier occupait dans la vie publique de ce pays sans admettre que nous avons perdu un homme *très-considerable*...

Depuis cette date (de la Confédération) et de fait durant plusieurs années antérieures, Sir Georges E. Cartier a exercé une influence presque inouïe dans l'histoire des pays libres. Tandis que son collègue, Sir John A. Macdonald, a eu rarement une majorité en Haut-Canada et s'est trouvé souvent avec une minorité légère, il est vrai, mais persistante, Sir Georges a toujours été soutenu par une immense majorité bas-canadienne.

S'il a joui de cet honneur quelquefois de l'air d'un aristocrate, jamais on ne l'a soupçonné d'être accessible à la corruption.

En ceci l'opinion publique discerne fort bien, et si personne n'a douté de l'ambition de Sir Georges personne ne l'a accusé d'ambitionner de faire de l'argent.

Dans le *Journal de Quebec* :

C'est avec douleur que nous apprenons, au moment de mettre sous presse, le décès de Sir Georges Cartier, arrivé à Londres, ce matin, à 6 heures.....

M. Cartier a joué un grand rôle dans la politique canadienne. En attendant que sa biographie se fasse, disons qu'il fut toujours l'ami de son pays.

Dans le *Nouveau-Monde* :

En dépit de toutes les haines et les préventions que l'esprit de parti et les luttes politiques avaient soulevées contre lui, Sir Georges était regardé par tout le monde comme un des premiers hommes d'Etat du pays et comme un des canadiens-français qui faisaient le plus d'honneur à notre race. Il a été le digne successeur de Sir Lafontaine et de M. Morin ; son nom occupera l'une des pages de notre histoire nationale et se rattachera d'une manière indissoluble aux grands changements politiques qui se sont accomplis il y a quelques années et qui ont créé pour le Canada un nouveau mode d'existence. Tracer la biographie de M. Cartier, c'est résumer l'histoire du pays depuis vingt ans...

M. Cartier était loin de posséder les qualités de l'orateur parlementaire ou populaire. Sa voix était désagréable à l'extrême, son geste saccadé, l'expression de sa figure tout à fait singulière. Il avait des idées qu'il exprimait dans un anglais ou un français peu classique, mais qui portaient la conviction et la lumière dans tous les esprits. Ses manières étaient brusques. Sous des formes peu attrayantes, il cachait un bon coeur et jamais il n'a oublié les devoirs de l'amitié.

Le *Nouveau-Monde* a cru devoir, dans le cours de cet article parler de la confiance "aveugle" des conservateurs en M. Cartier, et de l'"abandon" qu'il a fait de la cause catholique ; on sait pourtant que la majorité des évêques a abous ce prétendu abandon.

Dans la *Gazette* de Montréal :

Pour écrire la vie de Sir Georges Cartier, le biographe devra écrire l'histoire du Canada durant une époque fertile en événements et en progrès... Ses manières étaient franches et ouvertes, et il avait beaucoup de cette gaieté et de cette souplesse d'esprit qui distinguaient Lord Palmerston. La devise qu'il a choisie lorsqu'il a été créé Baronnet en 1868—"franc et sans dol"—peut être acceptée comme l'expression de son caractère. Comme orateur, il était clair et touchant, et ne manquait jamais d'attirer l'attention par sa vigueur et ses idées pratiques.

Mais c'est surtout comme homme d'Etat, comme chef de ses compatriotes canadiens-français dans des temps difficiles, que Sir Georges Cartier brille de la plus vive lumière... Toute sa carrière a été remarquable par une prévision et une libéralité très-apparente...

Le *Courrier d'Outaouais* est peut-être le journal qui a écrit la plus belle biographie de l'illustre Baronnet. En voici les premières lignes :

“Ottawa et toute la confédération traversent à l'heure qu'il est une phase douloureuse dont les annales de notre pays offrent peu d'exemples. L'annonce de la mort de Sir Georges Etienne Cartier n'est pas un événement que l'on oublie du jour au lendemain. Nous resterons longtemps sous le coup de sa perte et les adversaires politiques de cet homme d'Etat, seront les premiers à témoigner que notre douleur a pour motif les regrets et l'affection qui s'attachent, aux plus justes titres, au plus illustre des contemporains canadiens.”

Le *Globe* :

La carrière de Sir George Cartier présente plusieurs phases d'un caractère bien digne de remarque. Pendant toute sa carrière, nous le trouvons toujours se distinguant comme partisan enthousiaste des réclamations spéciales en faveur de ses compatriotes Canadiens-Français. L'amour de sa propre nation fut probablement, après son ambition personnelle, ce qui caractérisa le plus fortement sa vie politique. Il en donna des preuves par la part qu'il prit dans la rébellion, et plus tard dans la lutte désespérée qu'il livra contre les réclamations du Haut-Canada pour la représentation basée sur la population.... Dans Ontario, on conservera son souvenir, sinon comme celui d'un ami, du moins comme celui d'un adversaire généreux contre lequel il fallait combattre, mais pour lequel il était possible de conserver une grande somme de respect à cause de son courage et de sa franchise.

Le *Leader* :

“Nous avons le triste devoir d'annoncer le décès de cet illustre homme d'Etat qui, durant les cinquante dernières

années, s'est plus ou moins identifié avec l'histoire du Canada..... Comme homme d'Etat canadien, le défunt occupait l'une des premières positions et n'était pas tout-à-fait l'égal de son ami et collègue survivant, Sir John A. McDonald, il était certainement le plus grand homme d'Etat après lui. Pendant une longue suite d'années, il occupa la position la plus éminente dans le gouvernement du Canada, et put toujours entraîner avec lui une grande majorité des représentants de la province de Québec, quand quelque question affectant l'intégrité de l'administration était devant la Chambre."

La *Gazette*, de Montréal :

" L'événement lamentable qui se répand aujourd'hui par toute la Puissance a tout l'effet d'une calamité soudaine et entièrement inattendue. Des informations particulières, reçues depuis peu, nous permettaient d'espérer. Nous avons lieu de croire au rétablissement de la santé du grand homme d'Etat dont la carrière a été si intimement liée à l'histoire du Canada durant les derniers vingt ans. Pas plus tard qu'hier, des lettres étaient reçues de Sir George, par le steamer, informant sa famille et ses amis que sa santé s'améliorait, et qu'il se proposait de s'embarquer le 29 du courant.

" La triste nouvelle que Sir Georges n'était plus se répandit rapidement dans la ville et dans la Puissance et le peuple entier pleure sur sa perte, comme sur un deuil personnel."

Le *Times* d'Ottawa :

" C'est avec un sentiment, un indicible sentiment de chagrin et de douleur que nous annonçons la mort de Sir Georges Cartier, qui eut lieu à Londres, hier matin, à six heures.

Nous avons rarement vu un événement répandre un plus sombre nuage de tristesse sur le pays, que la mort de Sir Georges Cartier. Du parti politique avec lequel il était associé, il était admiré, respecté et chéri ; de ses adversaires politiques il était admiré et estimé, et dans les rangs de l'opposition il comptait nombre de sincères amis person-

nels. D'une extrémité du pays à l'autre, son nom était connu et révééré, et le témoignage le plus distingué qui puisse être accordé à un homme lui était rendu par tous : qu'il était homme d'honneur et homme de bien."

Le Courrier du Canada,—

" La mort vient de frapper une de nos gloires nationales. Sir Georges Cartier n'est plus ! De celui qui a conduit toutes les grandes luttes de la patrie depuis vingt cinq ans, du chef reconnu de la province de Québec, de l'homme d'action, aux idées larges, à l'énergie indomptable, à la loyauté à toute épreuve, du citoyen intègre il ne reste plus que les oeuvres et le souvenir. Ses oeuvres sont belles et durables. Digne successeur du Grand Lafontaine, il a bravement accepté et fidèlement accompli la noble tâche qui lui était dévolue. Au milieu de difficultés immenses, il a réussi à opérer pour son pays de grandes réformes, à imprimer à sa patrie une direction nouvelle et sûre dans le progrès et la prospérité, à assurer à ses compatriotes les avantages du gouvernement responsable et une large part d'influence dans le conseil de la nation. Aussi sa mémoire sera-t-elle honorée et chérie des Canadiens. On dira dans l'avenir : honorable, patriote, diplomate, grand homme comme Sir Cartier. Pas une tache ne souillera son nom. Fidèle aux amis, franc et loyal envers les adversaires, il emporte dans sa tombe le respect et l'estime sincère de tous."

Voici les premières lignes de l'article du *Canadien* :

" Le Canada vient de perdre l'un de ses hommes publics les plus éminents, et la province de Québec pleure le plus grand de ses hommes d'Etat. Sir Georges Etienne Cartier est mort, et s'il y avait à proprement parler dans ce monde des hommes nécessaires, nous dirions qu'il était l'un de ces hommes. Le pays tout entier qui déjà regrettait tant son absence, apprendra cet événement avec une douleur profonde. C'est un deuil national, s'il en fut jamais, un malheur qui prendra les proportions d'une calamité publique.

" Longtemps nous avons tous espéré que la maladie qui le minait se laisserait vaincre, et c'est au moment que de

récentes nouvelles venaient ranimer nos espérances, que la mort est venue le frapper presque soudainement.

“Sir Georges Etienne Cartier meurt à la tête de son pays qu’il a toujours tant aimé, victime de son patriotisme et de son dévouement à la chose publique. Ces deux qualités qu’il possédait à un degré si éminent ne lui ont pas permis de sortir vivant de cette carrière politique qui faisait sa vie, et qui a fait sa mort. Il meurt sur la brèche, l’épée du combat à son côté, triomphant dans son parti, qu’il avait tant de fois conduit à la victoire.”

Nous terminons ces extraits des journaux de notre province par l’article de l’*“Evénement.”* Nous le citons en entier, parce que c’est le plus juste que nous pouvions attendre d’un adversaire politique :

La nouvelle de la mort de Sir Georges E. Cartier a créé dans le pays entier une profonde sensation et soulevé dans tous les partis un regret unanime. Retiré depuis six mois de la vie politique active, destiné visiblement à n’y plus rentrer, il était déjà jugé avec impartialité par ceux-là même qu’il avait combattus avec le plus d’énergie et regretté par son parti qui, sentant amèrement le vide que son absence créait dans ses rangs, redoutait la perte irréparable qu’il allait faire. Plusieurs fois on avait annoncé que Sir Georges allait revenir prendre en Parlement cette place qu’il avait faite si grande et qu’il n’avait pas désertée un seul instant depuis quinze ans. Malheureusement, ce n’était là qu’une illusion de malade, qu’une espérance d’ami. Miné par une maladie qui ne pardonne pas, qu’il avait longtemps traitée par le mépris et domptée à force d’énergie et de confiance en lui-même, il devait mourir à Londres, dans cette grande ville qu’il aimait et où il avait souvent rêvé d’aller finir sa carrière.

Ce n’est pas le moment de juger la carrière politique de Sir Georges E. Cartier. Elle appartient à l’histoire. Ce qu’il en faut dire de suite cependant, c’est qu’elle occupera la plus grande place dans nos annales constitutionnelles. Successeur de M. LaFontaine, M. Cartier l’a dépassé, et son rôle a été plus considérable comme son mérite était

plus éminent. Il a régné en maître dans notre province durant quinze ans ; rien ne s'y est fait sans son avis, personne ne s'y est élevé sans qu'il le voulût bien. Par son indomptable énergie, et aussi par l'absolutisme de son esprit il a maintenu son parti au pouvoir ; il a étouffé en son sein les germes de discorde et les rivalités qui auraient pu l'affaiblir ; il a élevé entre ses adversaires et lui une barrière infranchissable. Tant que je serai là, disait-il souvent, les *rouges* n'arriveront pas. Il a tenu parole, et il a préféré, en 1864, sauter l'abîme qui le séparait de M. Brown plutôt que d'abaisser cette barrière. Il s'est assuré par là une domination sans conteste dans le Bas-Canada ; il a écarté ceux qui auraient pu la partager avec lui et qui auraient exigé autre chose que des faveurs ; et en même temps il a pris sa revanche, une longue et éclatante revanche, des obstacles qu'on avait accumulés devant lui dans les premières étapes de sa carrière, des luttes acharnées qu'on lui avait faites et qui plus d'une fois avaient été sur le point de lui être fatales. Par un dernier hasard ou une grâce suprême, lorsque tout semblait indiquer enfin un retour de la fortune en faveur des hommes politiques si longtemps proscrits, l'habileté de Sir John A. Macdonald a prolongé une situation jugée désespérée et épargné à ses derniers jours l'humiliation de voir triompher ses ennemis. Mais le parti conservateur portera longtemps son deuil et ne survivra pas à sa mort.

UNE LETTRE DE M. CARTIER

On ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant d'une lettre que Sir Georges écrivait de Londres le 21 mars dernier.

.....
 Vous me permettrez d'abord de parler de ma santé. J'ai le plaisir de vous dire qu'elle s'est beaucoup améliorée depuis que vous m'avez vu, et que tous les jours elle va s'améliorant. Mon médecin ici, qui est très habile, est satisfait de mon état. J'espère donc qu'il me sera possible d'être en Canada à la fin d'avril ou dans le commencement de mai. Ce sera une indici-

ble jouissance pour moi de vous serrer de nouveau la main, étant en bonne santé, et de vous remercier en personne, comme je le fais par cette lettre, des ferventes prières que vous avez adressées à Dieu pour ma [guérison, lesquelles déjà ont été si efficaces. Je dois vous le dire, l'art a pu être pour quelque chose dans le mieux que j'ai obtenu ; mais j'ai la conviction que vos bonnes prières et celles que d'autres bonnes et saintes âmes ont élevées vers le ciel pour moi de tous les points de notre cher Canada, sont la principale cause du mieux que j'ai pris. Je ne puis mieux vous remercier, ainsi que les pieuses personnes qui m'ont montré tant de sympathie, qu'en priant en retour Dieu de répandre sans cesse sur vous et elles ses bénédictions et toute la félicité que l'on peut obtenir sur cette terre.

Je suis chagrin comme vous des discussions religieuses qui règnent dans le diocèse de Montréal et qui réellement n'ont pas de raison d'être. Ceux qui en sont cause ont assumé une grande responsabilité. Mais comme vous aussi, j'attends la paix de Rome, et je prie le Ciel que mon espoir se réalise.

Je vois par les derniers journaux que Chapleau est Solliciteur-Général. J'en suis bien aise. Il le mérite. J'espère qu'il n'aura pas grand trouble à se faire réélire.

J'ai de ce temps-ci la pensée sans cesse tournée vers Ottawa. Je compte que les choses vont bien. J'apprends que *** (M. Cauchon) s'est rendu à l'opposition. S'il l'a fait, il a commis une grande faute dont il aura peut-être à se repentir avant bien longtemps. J'ai toujours confiance que la Providence veillera sur l'union du parti conservateur de Québec, et bénira cette union, dont dépendent principalement le bon gouvernement et la prospérité du Canada et de notre bonne province en particulier.

Veillez bien me permettre de me souscrire, comme toujours,

Votre très obt. serviteur et dévoué ami,

GEO. ET. CARTIER.

DERNIERS MOMENTS DE SIR GEORGES

Nous empruntons à une lettre adressée par une des filles de Sir Georges à un des membres de la famille quelques détails sur ses derniers moments. Cette lettre est d'autant plus touchante qu'elle n'était pas destinée à la publicité :

Londres, 22 mai.

.....Mon pauvre père est mort avant-hier matin, à six heures. Il est mort en chrétien, et, malgré les atroces souffrances qu'il avait endurées depuis trois jours, sa fin a été presque douce. Nous n'avions aucune raison de croire le terrible moment si près; depuis quelques jours il était indisposé et le médecin nous faisait croire que c'était des douleurs rhumatismales. Lundi nous avons réuni autour de son lit toutes les sommités médicales que Londres possède. Leur avis était que le danger était grand, mais pas imminent; et ils ont tous été fort étonnés d'apprendre sa mort mardi, lorsqu'ils comptaient revenir le voir à neuf heures, au moment où il y avait déjà trois heures qu'il était mort.

Il a enduré son mal avec son courage ordinaire et une patience angélique. Quand maman lui demandait s'il souffrait beaucoup, il répondait: Il ne faut pas que je me plaigne. Son intelligence ne l'a pas quitté un instant, et il nous reconnaissait tous si bien qu'il ne se trompait jamais en parlant français à nous, et anglais à son domestique et aux autres personnes. Dites à ses amis du Canada qu'il a aimé son pays jusqu'à la fin, qu'il ne désirait qu'y retourner; deux jours avant sa mort il s'est fait lire tous les journaux canadiens. Ses ennemis même ne lui refuseront pas, j'espère, d'avoir aimé avant tout son pays.

Maman est si fatiguée, si brisée, que nous comptons lui faire passer quelques jours à Citry, avant d'entreprendre un voyage sur mer. Ici les gens se montrent très bien pour nous, mais il nous est pénible de vivre dans cette maison si pleine de son souvenir. Madame Gautier nous a été d'un très grand secours, et les gens de la maison où nous demeurons ont été excellents; mais je crois qu'après de

notre bonne tante Bossange, maman se sentira plus consolée.

Ce matin, les journaux de Londres sont pleins de l'éloge de mon père; car même ici, où souvent les hommes intelligents vivent et meurent obscurément, dans cette vieille Angleterre, si hautaine et si fière, les plus grands hommes le traitaient comme leur égal et rendaient justice à ses incontestables qualités.

Veillez être notre interprète auprès de toutes les bonnes religieuses dont il a été le protecteur, afin de leur demander le secours de leurs prières pour celui qui n'est plus, et pour la veuve et les orphelines qu'il a laissées sur la terre...

ELOGE FUNEBRE DE SIR GEORGES ETIENNE CARTIER
PRONONCE PAR M. ANTOINE RACINE, V. G.,
DANS LA CATHEDRALE DE QUEBEC

Non est nobis utile relinquere legem et
justitias Dei.

Il ne nous est pas utile d'abandonner les
lois de nos pères et les ordonnances de
Dieu qui sont pleines de justice. (Au
premier livre des Machabées, Ch. II,
V 21).

Mes Frères,

Quelque grandes que soient les œuvres de l'homme, la mort est la conclusion décisive de toutes les actions de sa vie: elle tranche la question capitale de l'éternité.

Le moment de la vie qui paraît long pendant qu'il passe, ne semble plus qu'une ombre, qu'une figure passagère lorsque la voix de Dieu avertit que les entreprises glorieuses, les travaux de l'intelligence, les services et les troubles de l'homme d'Etat vont bientôt finir. La mort domine tout ici bas; elle sait se faire obéir. Regardez la mort, dit St. Jérôme; il faut prévenir la mort par la pensée de la mort. O mort que ton souvenir est amer, nous dit l'Esprit-Saint; à l'homme qui vit en paix au milieu de ses biens! O mort que ton arrêt est doux pour l'homme pauvre et vertueux! (I Eccl.)

J'éprouve un grand bonheur à vous le dire dans cette église métropolitaine où tant de fois est venu s'agenouiller et prier celui dont les restes mortels sont au milieu de nous, sur le cercueil duquel vous répandez vos prières et vos larmes, dès la première atteinte du mal qui devait terminer sa carrière, il s'est empressé de déposer le fardeau de ses fautes dans le sein de la miséricorde divine.

En présence de ce cercueil, faut-il exprimer les regrets et les tristesses de nos cœurs! faut-il nous plaindre de la mort? nous attrister comme ceux qui n'ont pas d'espérance! Non, la mort quelque dure et impitoyable qu'elle soit, c'est la vie du chrétien, la couronne de ses travaux, la récompense de ses vertus.

Aucun de nous, dit St. Paul, ne vit ni ne meurt pour soi : *Nemo enim nostrum sibi vivit et nemo sibi moritur* : notre vie et notre mort doivent servir d'exemple. Que cette pompe funèbre nous instruisse et nous apprenne à mépriser les biens périssables et à ne jamais oublier les biens solides et durables de l'éternité.

Le deuil d'une famille qui prend aujourd'hui les proportions d'un deuil public et national, le pompeux appareil de cette triste cérémonie, les chants lugubres qui expriment les sentiments de nos cœurs affligés, cet immense concours de peuple, tout nous dit que la mort, cette cruelle ennemie, a ravi au respect et à l'amour de ses compatriotes un grand citoyen.

Laissons de côté toutes les susceptibilités de la politique humaine, ne parlons que de son amour pour la patrie que de son attachement invincible à la religion de ses pères, que de sa fidélité inviolable à tous les principes de la vérité et de la justice, de sa mort chrétienne dans le modeste tribut que nous payons à la mémoire de l'Hon. Sir Georges Etienne Cartier, Baronnet, membre du Conseil Privé de la Puissance du Canada et ministre de la milice.

Tous les peuples vraiment dignes de ce nom ont aimé la patrie que la Providence leur avait donnée et ont rempli les pages de leur histoire de traits héroïques. La patrie, c'est le prolongement de la famille, le bien des grandes

choses, et le citoyen doit à sa patrie comme à sa famille son cœur et son intelligence, son sang et sa vie.

C'est Dieu lui-même qui a mis cet amour dans le cœur de l'homme ; la nature et la raison, l'affermissement et la religion, loin de comprimer l'élan du patriotisme, le développent et l'annoblissent.

Avec quel amour ardent et sincère, il aimait sa patrie avec ses institutions et ses antiques lois françaises, avec ses campagnes paisibles et heureuses, avec ses montagnes, ses vallées fertilisées par le majestueux fleuve qui baigne les murs de la cité de Champlain !

Il l'aima dès sa jeunesse, il l'aima jusqu'au terme de sa carrière et il donna des preuves éclatantes de cet amour en travaillant avec énergie à son élévation, à sa gloire et à sa prospérité.

Il a mis la main à toutes les grandes entreprises accomplies depuis vingt ans, il a été acteur au premier rang dans toutes les périodes de cette lutte pacifique qui devait faire de l'union, de toutes les provinces anglaises de l'Amérique un grand pays.

Il n'entre pas dans ma pensée de vous redire les grandes œuvres auxquelles il a pris part : d'ailleurs il a rempli le pays du bruit de son nom et toute sa vie est sous vos yeux.

Pendant sa longue carrière politique, il a travaillé de toutes ses forces à conquérir pour ses compatriotes la part d'influence à laquelle ils avaient un droit indéniable à développer le commerce par les grandes entreprises publiques, à faire du St-Laurent la plus belle voie de communication navale et à relier par une voie ferrée les deux extrémités de la Puissance du Canada ; respectant les droits acquis des Seigneurs, il a accompli la réforme dans l'administration de la justice par l'acte de la décentralisation judiciaire ; il a doté son pays d'un code de lois aussi sage et aussi complet que celui d'aucune autre nation.

Assurément voilà de grands, de nobles travaux ; et pourtant il restait une œuvre plus grande à accomplir, délicate, pleine de périls et de difficultés qui s'imposait impérieusement à

l'homme d'Etat. Cette œuvre, c'est la confédération des provinces.

Mesurez du regard cette immense contrée, protégée par le drapeau britannique, qui a pour borne les deux océans, considérez les peuples divers de langage et de religion qui l'habitent, n'êtes-vous pas étonnés de la hardiesse et de la grandeur de l'entreprise et des moyens employés pour la réaliser? Je ne crains pas de le dire: ce qui mérite surtout à Sir Georges Cartier la reconnaissance de tous les vrais amis du pays, c'est le courage qu'il déploya à Québec et à Londres pour sauvegarder les droits et les institutions du Bas-Canada. Il avait promis à ses compatriotes l'autonomie provinciale, et par son habileté, ses talents, sa persévérance, s'appuyant sur les traités et les capitulations qui assuraient nos droits d'une manière imprescriptible, il réussit à obtenir pour chaque province le contrôle de ses institutions civiles et religieuses, avec l'instruction publique, la colonisation, l'administration des terres et les entreprises d'intérêt provincial.

Lorsqu'en 1868, en reconnaissance de ses services signalés, et pour manifester au peuple canadien l'estime qu'il méritait, notre gracieuse souveraine le créait baronnet de l'empire britannique, il choisit cette devise pour son écusson, "Franc et sans dol."

Issu des descendants de l'un des frères de Jacques-Cartier, l'illustre navigateur de St-Malo, qui a découvert le Canada, il a porté avec honneur pour lui, avec gloire pour son pays, le poids et l'éclat d'un nom héroïque.

Sa suprême habileté fut sa franchise, la vérité dans ses paroles et dans ses actions: "Vocabatur fidelis et verax." Sa loyauté repoussait les déguisements et les compromis, il ignorait cet art moderne de chercher à populariser ses principes en ne les avouant qu'à demi. Convaincu que la dignité de l'homme consiste avant tout dans sa sincérité, il n'attendait rien de ces complaisances mutuelles du langage qui éternisent l'équivoque, et qui, ne tranchant pas les questions, ne ramènent jamais la concorde parmi les hommes.

Le peuple l'aimait, il aimait en lui l'homme "franc et sans dol". Le peuple n'accorde pas longtemps sa faveur à celui qui flatte ses passions et ses préjugés : mais ce même peuple est plein de considération pour celui qui se dévoue, qui sacrifie son repos et sa vie à l'accomplissement de son devoir. Plus il montre de courage à briser les obstacles qui s'opposent à ce noble désir de servir son pays, plus il gagne en considération et en estime.

L'histoire dira à la postérité que sa conduite a toujours été noble et patriotique ; elle lui donnera une place distinguée parmi ces natures d'élite, les Lafontaine, les Baldwin, les Morin, qui se sont illustrés dans l'histoire contemporaine. Oui, Sir Georges est au premier rang parmi nos gloires nationales. Ses œuvres subsisteront pour attester ses talents hors ligne, ses vues larges, sa grande habileté.

Oui, il a aimé son pays d'un amour sincère et généreux ; il lui a donné son cœur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé, et quelle que soit l'opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n'ont qu'une voix pour reconnaître qu'il a servi son pays avec dévouement et fidélité. Dites à ses amis du Canada qu'il a aimé son pays jusqu'à la fin, qu'il ne désirait qu'y retourner. Ses ennemis même ne refuseront pas, j'espère, de reconnaître qu'il a aimé avant tout son pays." (Extrait d'une lettre d'une des filles de Sir G. E. Cartier.)

La patrie reconnaissante gardera chèrement la mémoire de cette illustre homme d'Etat, et l'histoire ne tarira point sur les avantages qu'il a procurés à son pays, les services qu'il lui a rendus, les grandes oeuvres accomplies pour son bonheur et sa gloire.

II

Le sage est vaillant, nous dit le Saint-Esprit, et le docte est vigoureux et résolu ; "Vir sapiens fortis est, et vir doctus robustus et validus." (Prov. XXIV.) Mais la sagesse, la science, la force, l'énergie ne suffisent point, il faut que la foi, qui a pour garantie, pour base, la parole de Dieu interprétée par l'Eglise, infaillible, complète et vivifie ces éminentes qualités.

Un don spécial lui est donné, dit la sagesse, c'est le don de la foi : "dabitur illi fidei donum electum. (Sagesse III, 14). "L'âme qui a la foi, dit Saint-Jérôme, est le vrai temple de Jésus-Christ. Ornez ce temple, revêtez-le, portez-y des dons, recevez-y Jésus-Christ."

Elevé dans la religion catholique par une famille qui avait conservé comme le plus précieux héritage cette justice et cette foi qui distinguaient ses ancêtres, le père de Sir Georges, comme un machabée, pouvait dire à son enfant : "Il ne nous est pas utile d'abandonner les lois de nos pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice. Vous savez ce que mes frères et moi, et toute la maison de mon père, nous avons fait et enduré pour le maintien des antiques lois de notre patrie, pour la conservation de notre foi : votre vie n'est pas d'un plus grand prix que celle de nos pères."

La foi, vive lumière de l'âme, avait formé le cœur de Sir Georges. Son enfance pouvait-elle rencontrer une éducatrice plus dévouée que sa mère, une meilleure sauvegarde que le cénacle de sa famille ? Sa jeunesse pouvait-elle croître plus heureuse et plus chrétienne qu'à l'ombre du Séminaire de Saint-Sulpice dont les membres, fils d'Olier, vénérable par leur simplicité comme par leur savoir, étaient des amis de Dieu, qui enseignaient la science et la sagesse aux jeunes gens d'élite qui leur étaient confiés.

Que cette foi de Sir Georges ait été une foi vive, soumise, docile, absolue, vous le savez, vous en avez été les témoins, non une fois, mais plusieurs fois, et dans les circonstances les plus solennelles. Jamais il n'a rougi de sa foi, de son nom de catholique ; jamais il n'a hésité à défendre la foi de ses pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice. Je veux l'établir sur des documents qui ne laissent subsister aucun doute.

Lorsque le monde catholique, blessé au vif par les iniques attentats de la Révolution, fit entendre ses énergiques protestations, et déposait au pied de l'immortel Pie IX l'hommage de sa profonde vénération et de son inaltérable attachement au siège apostolique, il y eut dans la grande salle de l'Université Laval, une manifestation imposante et solennelle pour procla-

mer les principes éternels sur lesquels repose tout l'édifice de la société, pour répondre à la voix du juste opprimé, du Père commun de tous les fidèles. C'était le 4 mars 1860 ; le Parlement provincial venait d'ouvrir ses séances solennelles.

Parmi les honorables membres de la législature qui, par leurs éloquents paroles, ont protesté contre la spoliation du patriotisme de Saint-Pierre, qui de vous ne se rappelle le discours de Sir Georges Cartier, la foi sincère qu'il a exprimée dans son langage énergique ?

“ Je vous remercie de ce qu'il m'est offert de témoigner mes plus grandes sympathies au Saint-Père, actuellement exposé à tant de tribulations. Le sentiment religieux est un sentiment inhérent à l'homme... il accompagne et favorise la foi. Or, cette foi est plus ou moins active et fervente ; elle produit dans le monde des résultats plus ou moins grands. Mais s'il est une religion au monde où le sentiment religieux développe une foi plus sincère, c'est sans contredit la religion catholique, à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir. Oui, pour le catholique le sentiment religieux et la foi ne sont pas des lettres mortes. Tous les catholiques, il est vrai, ne sont pas pieux au même degré ; mais y a-t-il une seule personne dans cette assemblée qui, en fait de foi, se croit surpassée par une autre ? Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, pour le catholique, tout ce qui intéresse sa foi, le touche le plus vivement.

“ Aujourd'hui, de quoi s'agit-il dans le monde catholique ? Il s'agit du chef visible de l'Eglise, que l'on veut humilier, dépouiller et opprimer. Donc, nécessairement, tout le monde catholique s'émeut.

“ Il est affligeant pour nous catholiques, de voir qu'une grande partie des amertumes qui affligent notre Saint-Père, sont dues à des puissances catholiques, à une nation surtout, à laquelle nous appartenons, non seulement par la foi, mais aussi par le sang... Quand on réfléchit que les victoires de Magenta et de Solferino ont pour résultat d'accabler de douleur notre Saint-Père le Pape, n'y a-t-il pas quelque chose de poignant pour un cœur catholique ? ” ...

Sa foi a été une foi docile et éclairée, la lumière souveraine de son intelligence. Il croyait que le Vicaire de J.-Christ a

reçu la mission divine de nous instruire et de nous guider dans les voies de la vérité et du salut, et il se faisait gloire de soumettre sa raison aux enseignements et aux jugements infaillibles de l'autorité apostolique. Aussi, dans la Chambre des Communes, affirma-t-il les principes fondamentaux du droit public chrétien, l'enseignement du Syllabus, qui devait être, disait-il, la règle de conduite pour tous les catholiques. Il était de ceux qui croient à l'autorité et à l'efficacité des enseignements de l'Eglise. Oui, en présence des timides et des prudents, il fallait du courage et une foi généreuse et robuste pour faire cette déclaration solennelle de soumission. "Vir sapiens fortis est." L'acte pontifical portait en lui-même et puisait dans les circonstances un caractère de grandeur qui le subjuguait. Plus la tempête était violente, plus il admirait la sainte audace du pilote.

Que ne puis-je vous citer les parties les plus saillantes du remarquable discours qu'il prononça le 1er juin 1869, au sujet de l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande?...

La base des croyances catholiques repose sur la nécessité de l'union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel... C'est parce que nous considérons la nécessité d'une Eglise établie, c'est-à-dire de l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, que nous soutenons le pouvoir temporel. Sans doute que les catholiques savent se faire aux circonstances et qu'ils ne peuvent exiger la reconnaissance de leur religion, comme religion de l'Etat dans les pays. Mais dans quelque pays qu'ils soient, l'Eglise établie, c'est-à-dire unie à l'Etat, n'en existe pas moins pour eux; c'est l'Eglise de Rome qui s'étend à toutes les parties du monde, qui renferme tous les catholiques dans son sein et pour laquelle nous demandons l'exercice du pouvoir temporel, parce que nous voulons qu'elle soit forte, indépendante, qu'elle ait toutes les prérogatives du pouvoir civil pour secourir Sa Majesté religieuse.

"Je prie la chambre de m'excuser si je parle dans ce sens. Ce sont des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité dans une communauté mixte, mais je suis catholique et jamais cette chambre, ni aucune autre chambre, ni aucun pouvoir sur la terre ne me ferait re-

noncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et l'on me saura gré de les avoir défendues."

Le Bas-Canada non content d'exprimer ses sentiments d'amour et de dévouement au Saint-Siège, par l'holocauste de ses prières et de ses aumônes, veut s'imposer un autre sacrifice le sacrifice du sang. Plus de deux cent cinquante jeunes gens quittent le pays et vont, nouveaux croisés, se joindre à leurs frères d'Europe, pour combattre les combats de la vérité et de la justice. "Aime Dieu et va ton chemin." Telle est la devise que porte leur magnifique drapeau. Ce qu'ils vont accomplir à Rome ce n'est pas l'œuvre d'un peuple isolé, c'est l'œuvre de Dieu parce que c'est l'œuvre de son vicaire sur la terre.

Le pays tout entier, fier de leur dévouement applaudissait à cet acte de foi et de courage. Cependant, dans la Chambre des Communes une voix hostile se fait entendre et s'élève avec force contre l'enrôlement des zouaves "canadiens pour soutenir un prince étranger".

Quoi, s'écrie avec indignation, Sir Georges, il sera permis à nos jeunes gens de s'enrôler pour soutenir la guerre qui jette le deuil dans un état ami et voisin et vous osez les blâmer de voler au secours du chef spirituel de deux cents millions de catholiques? Le Pape n'est pas un souverain étranger; il est roi dans tout l'univers parce qu'il a des sujets dans tous les empires: c'est le père de tous les chrétiens et c'est le devoir des enfants de défendre leur père.

Telle a toujours été la direction des principes catholiques et des sentiments religieux de Sir Georges Cartier; telle a toujours été sa foi vive, soumise, docile et éclairée.

III

Notre vie, dit Saint Grégoire, est semblable à une navigation. Celui qui vogue sur la mer s'assoit, se couche ou se tient debout, mais il ne cesse d'avancer, entraîné qu'il est par la marche du navire. Telle est notre vie. Nous ne cessons chaque jour à chaque instant de nous rapprocher du terme où nous attend la mort. C'est pourquoi l'homme sage se prépare au grand voyage de l'éternité et ne veut pas être pris au dépourvu. Oui, en vérité, "bienheureux les serviteurs que le maître trouvera veillants."

“Beati servi illi quos cum venerit Dominus invenerit vigilantes.”

La mort ne l'a point effrayé ; il l'attendit de pied ferme, sans peur, parce qu'il s'était préparé avec foi à rendre compte de sa vie à son créateur.

“J'attendais des hommes quelques secours, il ne m'en venait point :

Mais je me suis souvenu, Seigneur, de votre miséricorde et des œuvres que vous avez faites dès le commencement du monde : J'ai invoqué le Seigneur, père de mon Seigneur, afin qu'il ne me laisse point sans assistance au jour de l'affliction (Eccl.)

La mort l'a trouvé dans ces sentiments chrétiens, dans un âge qui lui permettait de méditer encore de grandes entreprises, d'utiles services à son pays.

“ Il ne faut pas que je me plaigne ” disait Sir Georges, malgré les atroces douleurs qu'il endurait avec une patience angélique.

Il est mort en chrétien après avoir demandé et reçu avec foi, et avec piété les sacrements et les bénédictions de l'Eglise ; le 20 mai 1873 à Londres, Sir Georges Cartier remettait son âme entre les mains de son Dieu.

Tels sont les solides fondements de notre espérance pour l'âme de celui que nous pleurons. Nous savons aussi que Dieu dont l'infinie miséricorde surpasse toute la malice des hommes a pour le chrétien à l'heure de la mort des grâces vives et pénétrantes qui consomment en un clin d'œil, toute l'impureté que le commerce des hommes et l'air contagieux du monde laissent dans les cœurs.”

Mais qui de nous connaît les secrets de l'autre vie ? “ O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles ! Car qui connaît les desseins de Dieu ou qui est entré dans le secret de ses conseils ” ?

Ce que nous savons, c'est que les jugements de Dieu sont plus sévères, à mesure que les dons ont été plus grands, la dignité plus élevée.

Il ne me reste plus maintenant, au moment où je vais descendre de cette chaire, qu'à me tourner vers vous, ses collègues,

ses amis, ses admirateurs, vers vous tous qui gardez le souvenir de ses grandes œuvres, des qualités brillantes de son esprit et de son cœur, et surtout de sa foi vive, docile et soumise, il ne me reste plus qu'à conjurer votre foi et votre charité, d'intercéder pour le repos éternel de son âme auprès de la miséricorde infinie de Dieu.

C'est un dogme de notre foi qu'il y a un lieu d'expiation, et notre sainte religion "a gardé toujours la tradition de ce dévouement surnaturel qui rattache, par une chaîne d'amour et un commerce de prières, l'Église militante à l'Église souffrante."

Et comme nul ne sait ce qu'exige la sainteté suprême avant que l'âme, entièrement purifiée, obtienne la possession du ciel, donnez-lui le secours de vos prières; prions tous, afin que la justice de Dieu, apaisée par vos ardentes supplications, lui ouvre l'entrée de la patrie céleste.

La Confédération

DISCOURS SUR LA CONFÉDÉRATION DES PROVINCES DE
L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD PRONONCÉ LE
12 SEPTEMBRE 1864 A HALIFAX

M. le Président, Messieurs,

Je dois tout d'abord vous remercier de cette imposante démonstration en l'honneur des délégués canadiens. Nous sortons d'une conférence qui a tenu jusqu'à un certain point ses délibérations secrètes. Ce que l'on ne peut ignorer, cependant, c'est que l'on y a discuté cette question : Ne pouvons-nous pas trouver le moyen de réunir les grands fragments nationaux qui constituent les provinces anglo-américaines et d'en faire une grande nation ? Ou bien allons-nous continuer d'être des provinces séparées, ayant, il est vrai, la même noble et gracieuse souveraine, mais divisées politiquement. Chacun sait que cette séparation implique nécessairement une certaine somme de faiblesse, et chacun doit sentir que, si toutes ces provinces avaient un gouvernement général, commun, elles seraient par là même une portion plus importante de la couronne britannique.

Telle que je vous l'ai soumise, la question est d'une très haute importance. Les délégués ont-ils montré de la présomption en la discutant ? Je ne le pense pas. Je crois cette conférence tout à fait opportune, et je crois qu'elle a été tenue en un temps favorable.

En considérant que le Canada a une population de 3,000,000, la Nouvelle-Écosse, 350,000 habitants, le Nouveau-Brunswick, près de 300,000, l'Île du Prince-Édouard, près de 100,000, soit une population totale d'au delà de trois millions et demi, il est facile de s'assurer que nous possédons le premier des éléments voulus pour faire une nation. Si l'on examine ensuite le territoire occupé par ces provinces, l'on y trouve un autre élément nécessaire à la fondation d'un grand État.

Nous avons bien en Canada ces deux principaux éléments d'une nationalité—la population et le territoire—mais nous savons aussi ce qui nous manque. Si considérables que soient notre population et notre territoire, il nous manque l'autre élément, absolument nécessaire pour faire une puissante nation, et c'est l'élément maritime. Quelle nation fût jamais puissante sans l'élément maritime? Longtemps l'on a dit que la mer était une barrière au progrès d'un peuple. Je me rappelle que l'on appelait les Anglais "insulaires," ce qui ne les a pas empêchés de devenir la première puissance de l'Europe. L'Autriche est grande en territoire et en population—je puis en dire autant de la Prusse et d'autres pays territoriaux—mais ces nations sont restreintes dans leur action, parce qu'elles n'ont pas la mer pour s'étendre *ad infinitum*.

Comme en Canada, nous savons que nous avons une population considérable et qui a colonisé assez de territoire pour mériter un rang honorable à côté de beaucoup de nations européennes, nous voulons acquérir encore plus d'importance; mais cela ne peut se faire que si vous vous unissez à nous. Vous ne devez pas oublier, de votre côté, que si les provinces maritimes sont placées sur les bords de la mer, elles ne seront jamais qu'une lisière de côtes, une bordure littorale, si elles refusaient de s'unir à nous. Nous avons pour vous, Messieurs, trop d'amitié, trop de considération, dirai-je, pour permettre pareille chose. (*Rires.*)

Nous pouvons former une confédération vigoureuse, tout en laissant les gouvernements locaux en possession de régler les affaires locales. Il n'y a pas ici d'obstacles que la sagesse humaine ne puisse surmonter. Tout ce qu'il faut pour en triompher, c'est une volonté forte et une noble ambition. Quand je songe à la nation que nous composerions si toutes nos provinces étaient organisées sous un seul gouvernement, il me semble voir surgir une grande puissance anglo-américaine. Les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse sont comme les bras du corps national, qui doivent embrasser le commerce de l'Atlantique. Aucune autre ne fournirait à ce corps géant une plus belle tête que l'île du

Prince-Edouard. Et le Canada sera comme le tronc même de cette immense création. Les deux Canadas, s'étendant loin vers l'Ouest, apporteront dans la Confédération une vaste part des territoires occidentaux.

Quand nous aurons un gouvernement fédéral, l'une des plus importantes questions à régler sera celle de la défense du pays. Tels que nous sommes, nous avons la volonté et la détermination de nous défendre, si nous étions attaqués; mais pouvons-nous nous défendre avec succès? Considérez tour à tour l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, les Canadas. Peuvent-ils se défendre ou aider l'Angleterre à les défendre, tant qu'ils seront séparés, disjoints? Non; mais unis? Leurs milices fourniraient au moins 200,000 hommes, et si l'on ajoute les 60,000 marins que possèdent les Canadas et les provinces maritimes et la marine de l'Angleterre, quelle serait la nation assez folle pour nous attaquer?

Depuis mon arrivée à Halifax, j'ai entendu émettre l'objection que vous seriez exposés à être absorbés dans l'union. Il me sera facile de dissiper vos craintes. Je vais vous répondre par une question: Vous refuseriez-vous à être absorbés par le commerce? Grâce au chemin de fer Intercolonial, Halifax sera envahie par celui qui maintenant enrichit Portland, Boston et New-York. Si vous ne voulez pas faire tout en votre pouvoir pour nous aider à accomplir une grande oeuvre, vous nous forcerez d'écouler aux États-Unis tout ce commerce qui devrait vous appartenir. Les habitants du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse seraient-ils dans un meilleur état, s'ils repoussaient ce commerce absorbant, cette source de prospérité envahissante? Il est bien manifeste que lorsque le chemin de fer Intercolonial sera construit—et cela doit nécessairement arriver avec la Confédération—il y aura presque chaque jour des steamers qui quitteront Halifax pour aller à Liverpool ou qui en reviendront; bref, ces deux grandes villes seront en communications constantes. En outre, quantité de voyageurs viendront visiter vos villes d'eau.

Laissez-moi aussi dissiper un autre préjugé qui s'est emparé de certains esprits: ceux-là croient que, si la confédération a

lieu, le lien qui nous unit à l'Angleterre en sera affaibli. Je crois que c'est plutôt le contraire qui arrivera. Je revrésente une province dont les habitants sont monarchistes par la religion, par les coutumes et par les souvenirs du passé. Notre désir, en faisant des efforts pour obtenir la confédération des provinces, n'est pas d'affaiblir nos institutions monarchiques, mais d'en affermir, d'en agrandir l'influence. Nous croyons que lorsque la confédération sera faite, elle deviendra une vice-royauté, gouvernée, nous avons droit de l'espérer, par un membre de la famille royale.

Je crois qu'en Angleterre l'on comprend très bien les choses. Tout homme au courant de l'opinion publique sait que la question dominante est celle de la défense du pays. Je puis dire de suite que je hais l'école des Bright, Cobden & Cie. Toute cette indifférence pour les colonies n'existe que chez un certain nombre de politiciens; mais il nous incombe, en tous cas, d'enlever à cette école les sujets de plainte qu'elle pourrait avoir contre le système colonial. Si nous pouvons organiser notre milice de façon à convaincre la Grande-Bretagne qu'en cas de difficultés nous pourrions l'aider, croyez m'en, cette école ne durera pas longtemps.

Messieurs, vous ne devez pas être effrayés de nous parce que nous venons du Canada, et que ce pays-là l'emporte sur le vôtre par sa population et par son étendue. N'ayez pas peur de nous—ne rejetez pas nos propositions—ne nous répondez pas par ces paroles du poète latin: *Timeo Danaos et dona ferentes*. Les promesses que nous vous faisons sont sincères et loyales, et en demandant l'union, nous voulons votre bonheur autant que le nôtre.

DISCOURS AUX CITOYENS D'OTTAWA PRONONCÉ LE

25 MAI 1867

Messieurs.

Vous êtes trop bons, de me recevoir avec tant de pompe, et je ne sais de quelle manière vous témoigner ma reconnaissance pour l'empressement que je vois ici à me féliciter sur mon heureux retour au pays.

Vous faites allusion à la Confédération qui va transformer les provinces britanniques de l'Amérique du Nord en une nouvelle puissance, et qui va donner à ses populations le rang d'une nation, vivant de sa vie propre dans les limites territoriales de ces colonies, naguère séparées.

La création de cet empire nous ouvre une ère de progrès, de prospérité nationale inconnue jusqu'ici.

Les efforts unis en commun feront bientôt apparaître les immenses ressources, la richesse naturelle sans nombre de ces contrées qui ne demandent qu'une exploitation intelligente pour étonner les pays voisins et répandre le bien-être au milieu de nous.

C'est comme centre du mouvement commercial qui naîtra de la Confédération, que nous considérons Ottawa, cette heureuse capitale du nouveau gouvernement. Tandis que les provinces du golfe Saint-Laurent marqueront du côté de la mer, l'extrémité de la Confédération, les territoires de la Baie-d'Hudson, de la Rivière-Rouge et la Colombie-Britannique se rapprocheront de nous. Oui, je l'espère, avant peu nous saluerons leur entrée dans la Confédération. Alors notre Canada s'étendra, comme aux jours où il fut découvert de tous les côtés par nos pères, par la race française, de l'Atlantique au Pacifique. Nous lui rendrons ses limites naturelles, que des événements racontés par l'histoire avaient graduellement rétrécis. D'un océan à l'autre, une vie commune ranimera toute cette partie du nord de l'Amérique, et vous, habitants d'Ottawa, vous verrez passer à vos portes, vous recevrez dans votre ville les richesses des deux mondes qu'un trafic énorme poussera dans les deux sens, à travers la vallée de l'Ottawa. Vous possédez la voie naturelle qui conduit du fleuve Saint-Laurent aux terres de l'intérieur. Laissez marcher encore un peu les événements, et votre rivière, dégagée de toute entrave, portera ses vaisseaux jusque dans les campagnes de l'Ouest, pour vous en rapporter leurs productions, qu'à votre tour vous échangerez avec vos co-sujets de l'Est. Voilà ce que nous entendons par ces mots: Ottawa, "Capitale de la Confédération." Voyez ce que sera votre avenir, ainsi préparé. Il est évident que

vous n'êtes encore qu'au début de votre prospérité, et que la capitale d'aujourd'hui va continuer à grandir, mais plus rapidement encore que la jeune ville d'autrefois.

Messieurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, vous avez parlé de mon attachement à tout ce qui nous est cher comme Franco-Canadiens. En cela vous avez eu raison. Mais vous allez jusqu'à me nommer le premier de notre race. Vraiment, je ne puis que vous remercier de ce titre trop flatteur, car je ne crois pas l'avoir mérité. Votre demande me touche plus que je ne saurais dire et elle m'honore extraordinairement. Je n'oserais me croire le premier d'entre mes compatriotes, mais si le travail et l'énergie d'un homme peuvent vous engager à le respecter, j'ai ou j'aurai peut-être quelque droit à votre estime. Il en est, Messieurs, des succès politiques comme de ceux de la vie privée; il faut les obtenir par un labeur incessant, une persévérance jamais ralentie, un courage dans les luttes, qui ne trébuche pas sur les obstacles. C'est à ce prix, et à ce prix seulement que nous touchons enfin le but. Ce qui fut ma ligne de conduite dans le passé, le sera encore dans l'avenir.

Le labeur que m'ont coûté nos crises diverses, je suis prêt à le recommencer pour le bonheur de mon pays. Vous me trouverez toujours sur la brèche, animé du même esprit et confiant dans l'amitié de mes compatriotes.

Messieurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, vous parlez de votre isolement du Bas-Canada et vous vous considérez comme une famille détachée de la nation. Vous n'êtes pas ici dans l'exil, mais vous n'êtes pas non plus au milieu d'une population tout à fait semblable à vous. Votre langue et vos moeurs contrastent avec celles de votre entourage. Pourtant votre nombre et vos oeuvres disent que vous vivez maintenant sur le pied de l'égalité et de l'entente avec les citoyens d'une autre origine qui forment la majorité. Ces faits parlent hautement en votre faveur et inspirent la plus grande confiance aux amis du pays. N'oublions pas que l'un des bienfaits de la Confédération sera de vous mettre, dans le Parlement fédéral, en contact avec le Bas-Canada, qui, d'un autre côté, va tendre une

main fraternelle et protectrice vers les groupes français répandus dans toutes les provinces. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick nous ramèneront des membres de la famille jusqu'à présent séparés de nous. Nous aurons donc, sous ce régime, une alliance plus étroite que jamais, qui nous permettra de réunir nos forces et de ne rien perdre de nos privilèges.

Notre avenir est entre vos mains, c'est aux différents noyaux de notre nationalité à le comprendre et à pratiquer ses devoirs en conséquence. Car souvenons-nous que nos devoirs sont aussi ceux du citoyen. La Confédération, c'est un arbre dont les branches s'étendent dans plusieurs directions et qui sont fermement attachées au tronc principal. Nous, Franco-Canadiens, nous sommes l'une de ces branches. A nous de le comprendre et de travailler au bien commun. Le patriotisme bien entendu est celui qui ne lutte pas avec un esprit de fanatisme, mais qui, tout en sauvegardant ce qu'il aime, veut que son voisin ne soit pas plus molesté que lui-même. Cette tolérance, Messieurs, est indispensable, c'est par elle que nous nous associerons à la grande oeuvre, dans laquelle il convient à notre ambition de réclamer une part d'honneur. Je vois avec plaisir que vous sentez la vérité de ce principe et que vous êtes en parfaite intelligence avec vos autres concitoyens. Il importe que nous ne restions pas en arrière, nous ne devons pas nous laisser devancer; c'est à cette condition seulement que nous pourrions toujours conserver les droits acquis à notre nationalité distincte. Nous jouirons de ces droits tant que nous en resterons dignes.

Monsieur le Maire et Monsieur le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, j'arrive d'Angleterre où j'ai vu s'accomplir l'un des plus grands actes de l'histoire moderne: la réunion pacifique des quatre colonies britanniques, comme vous l'avez pu voir en suivant les débats du Parlement anglais. J'ajouterai que ma surprise a été portée à son comble lorsque j'ai entendu les ministres de Sa Majesté exprimer des opinions aussi libérales et accepter nos décisions sans les reviser, ni tenter d'y faire des changements. L'esprit qui anime les hom-

mes d'État de la mère-patrie a bien changé. On s'est convaincu que, connaissant nos propres besoins mieux que tout autre, nous devons être laissés libres de régler nos destinées, et que la sanction du Parlement Britannique n'était qu'une pure affaire de forme. On nous l'a accordée, et plus que cela, trois millions de livres sterling nous sont confiés, pour des fins d'amélioration dans le nouveau gouvernement. N'était-ce pas là agir envers nous selon la plus amicale politique? N'était-ce nous en fournir des preuves irrécusables? Spectacle unique dont nous devons être fiers: les deux puissants partis qui se disputent le pouvoir en Angleterre, ont mis bas les armes pour s'entendre et agir de concert dès qu'il a été question de nos intérêts. Je le répète, la plus entière bonne foi et le moins d'antagonisme possible ont présidé à l'accomplissement de la grande mesure.

Messieurs, la température est par trop désagréable pour que je vous retienne ici davantage. Recevez mes sincères remerciements de la réception que vous me faites et pour les allusions qui rappellent mon récent passage à travers le Bas-Canada. Je serais fort en peine de reconnaître vos faveurs, si je ne setnais en moi un désir redoublé de travailler pour mon pays avec tout le courage et l'énergie que Dieu m'a donnés. Je fais des vœux pour votre bonheur et votre prospérité.

(Applaudissements prolongés.)

Anecdotes sur Cartier

En 1837, sir Georges-Etienne Cartier avait vingt-trois ans, il épousa la cause des patriotes et prit part à la bataille de Saint-Denis où les troupes anglaises furent repoussées. Notre ancien voisin, le passeur de Saint-Antoine, Joseph Roberge le voyait arriver au matin de la bataille, avec une bande d'hommes.

—Roberge, lui dit-il, d'un ton bref, tu vas nous traverser.

—Attendez que j'aïlle déjeuner, M. Cartier.

—Soldat, en joue, commande Cartier.

—Vous ne me ferez, pas peur; j'ai traversé du monde toute la nuit, il est temps que j'aïlle déjeuner.

Roberge qui nous contait cet incident était tout fier d'avoir tenu tête à M. Cartier, qui, ce jour-là même, devait faire reculer le colonel Gore avec ses soldats.

Sir Georges-Etienne était canadien-français dans ses manières, son langage, sa tournure d'esprit et, au milieu des siens il se trouvait en famille. Nous avons pu le constater à une soirée de l'Institut Canadien à Ottawa, à laquelle il assistait. Il y avait causerie littéraire, chant, musique. Pendant la soirée, Madame Gélinas, qui avait une très belle voix, nous fit entendre la chanson de Cartier: "O Canada, mon pays, mes amours!" Après ce chant, Cartier se leva pour remercier la chanteuse et puis il ajouta: "Madame Gélinas a omis le couplet de la chanson en l'honneur du beau sexe dont elle est un ornement; si vous le voulez, M. le Président, je vais vous le chanter." La proposition fut accueillie par les applaudissements de l'assemblée et l'on eut le plaisir de voir l'illustre ministre monter sur le théâtre et de l'entendre chanter son couplet de chanson.

D'ailleurs il avait une très belle voix, nous écrit son cousin, M. L. J. Cartier, de Saint-Antoine, et il excellait à

chanter nos vieilles chansons canadiennes. En 1860, lors du retour du prince de Galles, de Montréal à Québec, Sir Georges était sur le bateau et, dans la nuit, il chanta : "A la claire fontaine." Le Prince l'entendit de sa chambre, il se fit montrer la chanson et le lendemain il la redisait à ses amis.

Cartier était bien des nôtres par son éducation religieuse, le fait suivant le prouve. C'était en 1864, nous étions dans la galerie des journalistes au parlement de Québec et nous avons été là témoin du fait que nous allons rapporter. Sir Georges était à son pupitre, attendant l'ouverture de la séance ; il y avait deux ou trois députés debout près de lui qui causaient avec lui ; l'un d'eux était M. Samuel Gendron, député de Bagot, et celui-ci en tirant son mouchoir de sa poche fit sortir son chapelet qui alla tomber sur le parquet. Quelqu'un le ramassa et allait le remettre en riant à M. Gendron ; mais Cartier s'en empara et sérieux, il dit, en tenant le chapelet :

— Savez-vous pourquoi on récite 3 "Ave Maria" au commencement du chapelet ? C'est pour demander un accroissement de foi, d'espérance et de charité. Et après, il remit le chapelet à M. Gendron.

Encore un détail de la vie intime du grand homme que nous tenons de bonne source.

En 1872, Sir Georges quittait Ottawa pour aller à Montréal, où il devait prendre le bateau pour l'Angleterre. On sait qu'il y mourut en 1873.

Sa dernière nuit à Ottawa, il la passa avec le R. P. Dandurand, O. M. I., alors curé de la cathédrale. Comme il devait prendre le train de nuit pour Montréal, il envoya sa voiture au Père Dandurand, en le faisant prier de vouloir bien lui accorder quelques heures d'entretien. Le révérend Père se rendit bien volontiers à cette invitation. Cartier était alors malade, et comme un homme de foi qu'il était, il pensait à son âme, à la mort qui l'attendait peut-être à brève échéance. Ce fut le sujet de son entretien avec le P. Dandurand. Il ne voulait pas se confesser de suite, mais

préparer sa confession, et c'est pour cela qu'il avait requis la présence du Père Dandurand—"En arrivant à Montréal, lui dit-il, j'irai me confesser à M. le Supérieur de Saint-Sulpice."

C'est ce qu'il fit en effet, le Père Dandurand en a eu l'assurance.

Au milieu de toutes les préoccupations de sa vie publique, Sir Georges n'avait pas mis en oubli l'unique nécessaire, le salut de son âme. Et nous sommes heureux de le noter ici, c'est l'un des plus beaux traits de la vie de ce grand homme. Il sera accueilli avec bonheur par tous ceux qui lui ont voué leur admiration.

De l'Ami du Foyer.

Quelques lettres d'adhésion des évêques canadiens-français et de sir Charles Tupper

Lettre de S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec.

Je suis heureux, en réponse à votre lettre du 15 mars dernier, de vous signifier mon entière approbation du projet que votre comité se propose de réaliser à la mémoire du grand citoyen que fut Sir Georges-Etienne Cartier.

Son nom est déjà inscrit en lettres d'or dans les annales de notre pays ; déjà sa statue figure à Ottawa parmi celles des plus illustres fondateurs de la Confédération ; mais il convenait que, sur le sol de la vieille province qu'il a tant aimée et si bien servie, un monument de proportions plus grandioses rappelât à tout venant quel rôle prééminent il a joué dans notre histoire nationale.

Cet homme qui, pendant plus d'un quart de siècle, fut le champion de nos droits, et qui fut loyal à la fois à l'Eglise, à la patrie canadienne et à la couronne britannique, méritait de la part de ses concitoyens un tel honneur et un pareil souvenir.

Je vous inclus, sous pli, ma souscription et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mon plus entier dévouement en Notre-Seigneur.

Lettre de S. G. Mgr Archambeault, évêque de Joliette

Je ne puis qu'applaudir à l'heureuse initiative, prise par le comité dont vous êtes le président, d'élever un monument à la mémoire de Sir Georges-Etienne Cartier, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Cet

illustre compatriote est, en effet, l'un de nos hommes d'Etat à qui un tel hommage est dû à plus de titres. Le Canada ne lui est-il pas redevable, en grande partie du moins, de son homogénéité politique? Sans la Confédération, dont Cartier fut l'un des pères, et non le moins actif, serait-il ce qu'il est aujourd'hui: un, libre et fort, prospère dans son agriculture, son commerce et ses industries, occupant dans l'empire britannique une place enviable, ouvert aux plus chères espérances de l'avenir?

Cartier aima son pays jusqu'à la mort, il l'aima d'un amour loyal, éclairé, désintéressé. Ses adversaires, même les plus ardents, n'osèrent jamais le nier.

Cartier restera, dans l'histoire, l'un des défenseurs les plus intrépides de la race canadienne-françaisé, de ses traditions, de sa foi, de sa langue, de ses institutions. Respectueux des autres races dont se compose le Dominion, de leurs droits et de leurs légitimes ambitions, il fut toujours en éveil pour conserver, accroître même le prestige et l'influence de la nôtre sur la direction et le développement du pays; pays jeune encore où se jouent tant d'intérêts divers et souvent contraires, où la minorité d'hier devenue la majorité est tentée parfois de rompre les pactes les plus sacrés, où les nouveaux venus, ne regardant qu'à leur nombre, oublient trop facilement qu'ils ont à se faire à la "mentalité" de leur patrie d'adoption et non à détruire cette "mentalité".

Cartier a rendu à l'Eglise elle-même des services signalés en appuyant de toutes ses forces plusieurs lois favorables à nos libertés religieuses, à l'exercice de nos droits comme catholiques dans la vie sociale et politique, au fonctionnement normal de la hiérarchie ecclésiastique.

Je suis donc heureux, monsieur le président, de vous adresser ci-jointe ma souscription au monument Cartier. Elle est bien modeste, mais les œuvres nombreuses qu'il me faut soutenir dans mon diocèse, de formation récente, ne me permettent pas de donner davantage.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

Lettre de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Vous me priez d'accorder mon patronage à la célébration du centenaire de Cartier qui aura lieu le 6 septembre 1914, et qui sera marqué par l'érection d'une statue sur l'un des sites les plus pittoresques du Mont-Royal. J'accepte volontiers ce patronage, comme évêque et comme citoyen, convaincu qu'aucun autre homme public n'a mieux mérité de la nation canadienne, par la noblesse et le désintéressement de sa vie, par sa haute et généreuse conception du devoir patriotique, et la profonde sincérité de ses sentiments chrétiens.

J'espère que tous les Canadiens vont s'unir dans un élan vraiment unanime, non seulement pour faire de ce centenaire une date à jamais mémorable dans les annales de notre histoire mais aussi pour en tirer de salutaires leçons d'entente fraternelle, et de paix dans la justice et le respect mutuel de toutes les libertés garanties par le pacte fédéral, dont sir Georges-Etienne Cartier fut le plus clairvoyant et plus habile artisan, au témoignage même de ses illustres collaborateurs les Pères de la Confédération.

Cartier voulait faire du Canada un pays vaste, prospère, heureux, une nation loyalement attachée au drapeau britannique autant que fidèle toujours à ses destinées providentielles. Noble dessein assurément et dont la réalisation est désirable. Mais ses successeurs ne le pourront pleinement réaliser que si tous ensemble, dans l'union des âmes et l'harmonie des sentiments nous avons une juste et large conception de nos droits et de nos devoirs réciproques.

Plaise au Maître souverain des peuples que tous les Canadiens sans exception le comprennent et puisent dans cet idéal les pensées directrices de toute leur vie privée, sociale et politique.

C'est à la fois le vœu et la prière que je forme, en vous priant d'agréer ma souscription de cent piastres, et mes milleurs souhaits de succès dans votre patriotique entre-

prise de glorifier comme elle le mérite une des plus belles et des plus réconfortantes figures de notre histoire nationale.

—
Lettre de sir Charles Tupper,

Dernier survivant des Pères de la Confédération.

The Mount,

Bexley Heath, 17 nov. 1911.

Je n'hésite pas à dire que sans Cartier la Confédération aurait été impossible, c'est pourquoi le Canada lui est redevable d'une dette qui ne pourra jamais lui être payée.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'accepte le grand honneur d'être le Patron-Honoraire du Comité chargé de l'érection d'un monument à sir Georges-Etienne Cartier et j'espère que votre œuvre aura tout le succès qu'elle mérite. Sous pli, veuillez trouver ma souscription (\$200).

—:O:—

Du français, décollons! . . .

Cher monsieur,

C'est au mois d'août que doit avoir lieu la consécration de Mgr Gauthier, à Montréal? J'espère que vous y serez, cher Directeur, pour y coudoyer les nombreux Frères de Monseigneur. Je veux dire ses frères en Colomb.

Quel beau geste il pourrait faire! Lorsque, monté sur le pinacle, il ne craindra plus l'influence de ses frères à qui quelques-uns s'empressent d'attribuer son élévation, ne pourrait-il pas secouer sa chaîne et en flageller ceux qui, il y a deux ans, lui prodiguaient l'insulte publique la plus sanglante?

— Quelle insulte, me demandez-vous?

— Ah! c'est vrai. J'oubliais qu'à cette date, ni depuis, aucun journal, aucune revue, n'en a soufflé un mot, si ce n'est — entre les lignes — votre vaillante REVUE FRANCO-AMERICAINE. Laissez-moi donc vous raconter la plus renversante histoire peut-être de notre vie nationale.

C'était pendant l'été de 1910, à la grande convention des K of C., à Québec. Ils venaient solliciter le secours des Canadiens pour soutenir leur Université de Washington. La seule idée de venir quêter à Québec pour Washington vous montre bien que cet Ordre doit être bien canadien! Mais passons.

La convention s'ouvrait par une grand'messe solennelle. La politesse proverbiale des Québécois — je ne saurais trop les en blâmer — ouvrit toute grande les portes de l'hospitalité. On offrit la basilique et là, les bons Canayens s'empressaient à donner leurs places aux beaux Irlandais Américains poudrés, qui, à la fin, couvrirent la nef. J'ai vu maint "tuyau" reluisant de Québec dans les allées, tandis que les chapeaux de paille américains occupaient les stalles (1).

(1) Ça c'est dans l'ordre et personne ne s'en étonnera; nous sommes faits pour être aplatis et ils se sont donné la vocation de nous aplatis encore.

— Mais qu'y a-t-il de si renversant ?

— Attendez. Au sermon, chacun s'assoit, excepté les Canayens ; car j'ai remarqué même des prêtres en soutane à côté des bancs où trônaient des 4e degrés.

Devinez qui le premier monta en chaire ! Voyons, rappelez vos souvenirs. C'était un grand et gros évêque, taillé en athlète dont le gros bras semblait commander une équipe ou menaçait d'ébranler la chaire de son poing ; tandis que sa voix, habituée au mégaphone, paraissait crier : "Hold that football" !

— Mgr Fallon ??? !!!

— En personne. Oui, Mgr Fallon, installé à Québec dans la chaire la plus sacrée que puissent avoir les Canadiens-Français, enseignant là aux Canayens leurs devoirs envers l'éducation supérieure.

Il accomplit là l'un des plus grands tours de force de sa vie. Il parla pendant trois quarts d'heure de l'éducation universitaire catholique dans le nord d'Amérique ; il passa en revue Notre-Dame, Washington, etc., sans même mentionner l'Université Laval, la plus grande de toutes, celle même qui l'hébergeait ce jour-là.

Il descend, et le chanoine Gauthier, de Montréal, monte en chaire. "Au nom du Père et du Fils"... Il n'eut pas le temps d'achever son signe de croix qu'il se produisit dans l'église une véritable détonation suivie d'une avalanche. Tous les Irlandais s'étaient levés et, bousculant les pauvres Canayens qui voulaient entendre, sortaient des allées à pleines portes. J'ai compté à moi seul plus de cinq cents déserteurs qui défilèrent ainsi pendant un quart d'heure, c'est-à-dire pendant tout le sermon du chanoine.

Les bons Canadiens avaient écouté religieusement, debout, pendant quarante-cinq minutes, les insultantes omissions de Mgr Fallon. Mais subir—ne fût-ce qu'un quart d'heure, ne fût-ce qu'une minute—la parole française d'un Canadien-Français, c'était trop fort pour des chevaliers irlandais ; leur siège les brûlait. Plutôt manquer le reste de la messe que d'endurer pareil supplice.

Par moment, je croyais, j'espérais même que l'orateur se choquerait et arrêterait les malotrus. Mais c'étaient des Frères.

Le soir, au banquet public et aux autres réunions, on n'entendit parler d'aucune démission éclatante. Les journaux canadiens tambourinèrent fête et banquet, et Mgr Fallon et les Irlandais se dirent : "Ils sont encore plus bêtes que nous ne pensions : ils ont pris pour des pendants d'oreilles les crachats que nous leur avons à pleine bouche plaqués dans la face."

Au soir de cette journée historique, le correspondant d'un grand journal catholique et canadien-français qui garde à sa tête un K. of C., me disait en sortant du banquet : "Que nos sommités paraissent mal à l'aise ! Mgr Roy surtout avait toute la gêne d'un homme qui sortirait avec la femme d'un autre."

Michel Renouf.

La Nation Franco-Normande au Canada

Par le VICOMTE FORSYTH DE FRONSAC

IX

LA BOURGEOISIE

Depuis le commencement du XII siècle, lorsque la plupart des villes reçurent ou conquirent des franchises et des privilèges plus ou moins étendus, le sens du mot *bourgeois* (qui autrefois distinguait l'habitant de bourg de l'habitant de la campagne) se restreignit et se précisa. Les bourgeois ne furent plus tous les habitants, mais ceux seulement qui, réunissant certaines conditions de résidence, de fortune immobilière et de capacité, eurent part à ces privilèges qu'on appelait alors des "libertés". Les bourgeois seuls jouirent de la plénitude des droits municipaux: leur réunion constitua la "universitas burgensium"; eux seuls furent électeurs et éligibles. La qualité de bourgeois devint un privilège et des règles s'établirent qui déterminèrent les circonstances et les conditions par lesquelles on pouvait acquérir ou perdre le droit de bourgeoisie.

Au-dessous de cette classe privilégiée se constitua une classe inférieure — celle des manants. "Manants, dit un ancien jurisconsulte, sont ceux qui demeurent ès villes et cités et n'ont point franchise de bourgeoisie". Dans la plupart des villes commerçantes du Moyen Age, les bourgeois formèrent une aristocratie marchande dans le sein de laquelle se recruta la magistrature municipale, et qui s'appliqua à maintenir dans une situation dépendante les gens de métiers, les artisans, qui formaient ce qu'on appelait "le commun".

Les privilèges attachés à la bourgeoisie furent parfois tels que des nobles sans terres — fils cadets — ambitionnèrent la faveur de devenir bourgeois dans certaines villes. Au XIV

siècle, ils avaient acquis en France une situation politique importante; représentants des villes aux Etats Généraux du Royaume, les bourgeois avaient constitué dans la nation une classe nouvelle — le tiers état. Le bourgeois fut dès lors celui qui était assez riche pour vivre de ses revenus. Dès lors aussi c'est la bourgeoisie et la noblesse cadette, qui a donné à la France ses magistrats, ses financiers et ses fonctionnaires. A la fin de l'ancien régime, quoique fortement séparés des gentilshommes féodaux, les bourgeois ne s'en distinguaient plus guère que par les privilèges et les manières; ils avaient la même culture et la même éducation; ils étaient élevés dans les mêmes collèges, avaient les mêmes idées, les mêmes goûts, les mêmes plaisirs — la seule différence étant dans le sentiment d'honneur dû à la part de la noblesse à la plus grande pureté de sang franco-normand. Mais outre de cela, les deux classes, la noblesse et la bourgeoisie, formaient l'aristocratie de la France et du Canada — celle-là à fond franco-normand et militaire, celle-ci à fond gallo-romain et civil avec un lien réciproque des alliances et des mariages lesquels au Canada, plus tard, confondait les deux dans le même ordre — les élites des deux races.

Au Canada, les bourgeois étaient admis également avec les gentilshommes de race aux privilèges de la noblesse seigneuriale. La Commission du Roi, donnée au Marquis de La Roche, son gouverneur de la Nouvelle-France, commandait la concession des terres inféodées aux gentilshommes et aux capitaines, explorateurs, marchands et autres *gens de mérite* à la condition qu'ils serviraient à tenir le pays en condition de défense. Ces terres devaient être érigées en duchés, marquisats, comtés, vicomtés, baronnies et autres seigneuries "relevant de Nous (le Roi) mais appartenant au pays". Ainsi fut établie au Canada la bourgeoisie seigneuriale aussi bien que la noblesse seigneuriale, et quoique plusieurs familles de la bourgeoisie seigneuriale n'avaient pas blason de famille, le fait de leur élévation au rang des seigneurs du Canada leur donne le droit de choisir cette marque d'honneur, pour terres inféodées,

convenable à leur dignité seigneuriale que les générations de leurs familles puissent porter avec une juste fierté et estime.

Beaucoup de bourgeois, au Canada, ne recevaient pas le rang seigneurial, mais existaient respectablement dans leur propre rang comme preuve la convocation des premiers États Généraux du Canada, par le Gouverneur en 1672.

Dans l'automne de 1672, le Comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, sous l'autorité des anciens droits de province nommés dans les coutumes, assembla à leur tour les ordres du royaume dans la chapelle des Jésuites à Québec, pour donner une forme à ce qui existait en l'esprit du corps des trois ordres de la Constitution de l'état — le clergé, la noblesse et la magistrature avec d'autres personnes du tiers. Colbert — un négociant devenu ministre d'état en France — n'aimait pas l'action de M. de Frontenac, parce qu'en France les ministres financiers avaient depuis longtemps persuadé aux rois de ne point assembler les états généraux de leur royaume pour, peut-être insensiblement anéantir cette forme ancienne de sorte que la classe des nouveaux riches puisse dominer la cour du Souverain et tout l'empire du royaume et des provinces. Ainsi la France devint un corps monstrueux qui finit sa vie normale dans les luttes des factions révolutionnaires et anarchiques en 1792, après que le Canada eut passé sous l'autorité de la couronne britannique par le traité de cession qui stipule la conservation des ordres et des coutumes appartenant à l'ancienne province.

Sous le régime britannique, convenablement aux anciennes coutumes, la noblesse et la bourgeoisie s'assemblèrent à Montréal et se firent un devoir de remercier le roi de leur avoir donné un gouverneur aussi bien doué que le Général Murray.

Le gouverneur général Carleton écrit à Lord Dartmouth en 1775: "La noblesse et le clergé ont été d'un grand secours dans les circonstances actuelles; mais on a eu recours sans succès à tous les moyens pour amener le *paysan canadien* au sentiment de son devoir". Dans une autre lettre de Carleton à Lord George Germaine (9 mai, 1777) il dit que "la noblesse, le clergé et la bourgeoisie avaient donné au gouvernement tout

l'appui possible". Ainsi jusqu'à la fin de l'administration de Sir Guy Carleton, Baron de Dorchester, les droits de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie prévalurent comme sous l'ancien régime français et selon l'agrément des deux couronnes. Avant cette époque en 1773, selon les anciennes lois, la noblesse et la bourgeoisie tinrent assemblée et firent la même année une pétition pour demander au roi George III le rétablissement de leurs anciennes lois et les jouissances de leurs droits et privilèges. Garneau dit (Tome II, p. 422) que "cette requête ne fut signée que par des Seigneurs et des bourgeois des villes". Il continue: "Il y a lieu le croire aussi que le clergé partageait les sentiments des pétitionnaires, mais, que, suivant son usage, s'il fit des représentations il les fit à part." Il continue aussi: "Le peuple ne sortit point de son silence." Et encore: "Le peuple laissa donc agir les Seigneurs et leurs amis qui avaient plus d'espoir d'être écoutés parce que leur cause devait exciter quelque sympathie chez les torys, qui possédaient le pouvoir et qui formaient les classes *privilégiées* de la métropole dont nos seigneurs étaient l'image dans la colonie." Ainsi le gouvernement britannique en traitant directement avec les chambres de la noblesse et de la bourgeoisie, en recevant leur représentant (Chartier de Lotbinière) et en passant à leur demande ainsi fait par lui, le Canada Acte de 1774, reconnut le droit, dérivé du temps immémorial, que la noblesse — sa cour seigneuriale — avait dans le pays et sa représentation souveraine en matière de traité. La Cour Seigneuriale du Canada, ainsi constituée, représente les droits et les privilèges appartenant à la couronne de France et à la noblesse dans le traité de cession pour les défendre de toute infraction de la législation établie par les Anglais au pays sous quelque sanction que ce soit. Les grands mots du Procureur et Solliciteur Général du Roi Georges III (Norton) doivent tonner en voix de tonnerre dans les oreilles de tout gouverneur britannique dans le pays — si l'Angleterre aime à tenir le pays plus longtemps. "Je conçois que le traité *définitif*, que le Roi a signé et que les deux Chambres du gouvernement ont ratifié, ne puisse avoir une telle autre construction sans être déshono-

rante à la couronne et à la foi nationale." ("I conceive that the *definite* treaty that has been signed by the king and approved by both house of parliament can not have such construction put on that would dishonor the crown the national faith.")

Les Anglais eux-mêmes ont des divisions du peuple semblables à celles citées ci-haut. Dans toutes les provinces l'Amérique appartenant à la couronne britannique avant 1776, ces divisions s'appelaient la gentry, la yeomanry et la plèbe. La yeomanry tient le lieu de la bourgeoisie, mais avec moins de respectabilité. Dans l'édition Wendell, des commentaires sur le droit coutumier anglais écrit par Blackstone (tome ' p. 406) (Blackstone's Commentaires) il dit: "Un yeoman était celui qui a des terres libres de 40 shillings par an; qui était qualifié à servir sur des jurys; à être électeur des knights, des shires et à faire quelque autre fait quand la loi demande un homme *probus et legalus*." Le reste de la communauté est composé des gens de métiers, des artisans, des laboureurs qui étaient obligés d'après le statut du Roi Henri I. V. C. 5, d'être dénommés suivant leur métier ou leur place dans le rang social dans tous les documents, appels et autres écrits publics." Ces gens-là constituent la plèbe et la gentry ressemble à la noblesse française.

Les dites divisions du peuple de l'état dans leurs propres races et classes se retrouvent forcément dans la loi de leur représentation au gouvernement. Comme dit un auteur sur le Canada et l'Inde dans la Revue des Deux-Mondes, avril 15, 1911, p. 884: "Il faut, d'après un principe absolu, que le candidat ait la caractéristique de ceux dont il sollicite les suffrages, noble dans le collège des nobles, (conseil de gentry) propriétaire dans un collège des propriétaires, industriel chez les industriels, car "le but visé dans tous les cas est que l'élu représente réellement ses commettants."

ESQUISSES D'HISTOIRE ET DE GENEALOGIE

Les descendants au nom de famille de chaque famille de la noblesse seigneuriale, bourgeoise et alumnales peuvent s'adresser pour renseignements de régistration de droits d'armes et de préséance à la cour seigneuriale au Maréchal de blason du

Collège des Armes du Canada, Bibliothèque Université McGill, Montréal, ou au Bureau de La Revue Franco-Américaine, 71a rue St-Jacques, Montréal.

FORSYTH DE FRONSAC

Armes: D'argent au chevron "engraillé" de gueules accompagné de trois griffons de sinople, armés du second.

De vise: "*Loyal à la mort.*" Couronne de vicomte au-dessus de celle de seigneur.

Histoire: Le premier du nom fut Forsyth, Roi de Germanie, fils de Baldr le Bon et petit-fils d'Odin, Roi du Nord. Le Castel Forsyth ou Forsyth, était debout, mais en ruines à Paderborne en Germanie, et c'est sous les murailles de ce castel que Charlemagne son descendant, Roi des Francs, conclut la pacification des Saxons avant 786. La même année il commença sa campagne contre les Sarrasins d'Espagne et fit ériger aux bords de la rivière Dordogne, sur le tertre de Fronsac, un château fort semblable au castel de Forsyth (Forsyth, Forsath ainsi épelé dans l'édition anglaise des Chroniques de Froissart) et auquel château fort il donna le nom de Forsyth (Forsath). Le seigneur de ce château qui prit le nom était un des fils de Charlemagne et le vicomte du district de Fronsac. Le fils aîné y demeura aussi comme roi d'Aquitaine, avant la mort de Charlemagne quand il devint Empereur de Germanie (Louis ou Ludovig). Descendu du fils cadet était Grimouard de Forsath, Vicomte de Fronsac, dont sa fille par sa femme Marie de Montenac, épousa son cousin, en 1030, Guillaume Taillefer, Comte d'Angoulême. Descendu aussi de Grimouard de Forsath, Vicomte de Fronsac, en ligne femelle furent les suivants qui portèrent le titre de Fronsac: les de Lustrac, Marquis de Fronsac, les de Bourbon de Longueville, Duc de Fronsac, et en droit de sa grand'mère, le Cardinal Duc de Richelieu, Duc de Fronsac en 1634. De la cadette ligne masculine, Osbert de Forsyth (Forsath) entra en Angleterre lorsque la Princesse Eléonor de Provence y passa pour y devenir la femme du Roi Henri III, en 1232. Osbert, avec des autres jeunes nobles de France, parce que la mine hostile des Anglais vis-à-vis d'eux,

s'établit en Écosse où son fils Guillaume de Forsyth signa le Ragman Roll du Royaume en 1296, comme un des feudataires du Comté de Peebles. Descendu de lui était Robert de Forsyth, Connétable d'Écosse pour le Castel et district de Stirling avant 1360, et le fondateur de la famille de Forsyth, Barons de Dykes en Écosse et héritiers des vicomtes de Fronsac en France.

L'Honorable Mathieu Forsyth, dernier Baron de Dykes et Vicomte de Fronsac était le premier de cette famille au Canada en 1730-32, lorsqu'il entra dans le pays comme héritier de la Seigneurie de Fronsac autrefois appartenant à son cousin Richard Denys, Seigneur de Fronsac et gouverneur de Gaspé dont toute la famille périt d'une épidémie en 1732. Son ami, James MacGregor, était alors chef de la colonie écossaise établie à Londonnerry et Antrim, Province de New Hampshire où ces Écossais souffraient beaucoup de la sourde hostilité des Yankees puritains déjà établis. Cochrane fait mention dans son histoire d'Antrim, N. H., d'un pacte secret de neutralité réciproque entre les Français du Canada et les Écossais au New Hampshire durant la dernière guerre des Anglais et des Français avant la bataille de Québec et la cession du Canada à la Couronne Britannique.

Les intermédiaires de ce pacte secret de neutralité étaient l'Honorable Mathieu Forsyth, Vicomte de Fronsac pour les Français et James MacGregor, de Londonderry et Antrim pour les Écossais. Mais les Anglais dévastèrent les terres de Fronsac et le Vicomte se retira du pays pour entrer avec sa famille et ses richesses parmi les colonies écossaises déjà établies au New-Hampshire, il demeura dans la ville de Chester. Il saisit l'occasion de l'hostilité entre les colonies américaines et l'usurpation parlementaire anglaise pour se faire choisir Président de la Société de salut de la ville de Chester en 1776, et à organiser le "Chester Company" du premier régiment de New-Hampshire. Sous la domination anglaise, son titre français lui porterait non-seulement la haine des Anglais, mais surtout celle des Yankees puritains et il cache ce titre parmi les documents de famille. Il épousa Esther, fille de Robert Graham a

Fermanagh en Irlande (d'une famille illustre écossaise) et ses enfants furent: Le Docteur Mathieu, de la marine royale française qui s'établit à Cherbourg, mais qui périt dans une expédition en 1798. Son héritier était Thomas, fils de son frère Guillaume, né dans le New-Hampshire en 1770; élevé en France à l'école militaire, à l'âge de dix-sept ans, un des jeunes officiers cadets dans l'armée royaliste, sous le Prince de Clairfait (Autrichien) contre la révolution française. Reconnu à la mort de son oncle (Le Dr Mathieu) comme lui succédant au titre de de Fronsac par l'Empereur François II en 1798, il retourna en Amérique en 1800 et le titre de son nom et de son héritage reste parmi ses descendants aujourd'hui.

OUVERTURE DE LA COUR SEIGNEURIALE

La Cour Seigneuriale du Canada s'ouvrira du 9 au 14 septembre à la chambre du Collège des Armes, à la bibliothèque de l'Université McGill, Montréal, sous la présidence de Son Altesse Impériale, le Prince Augustin d'Yturbide. Les autres officiers sont: Son Excellence le duc de Vergara, vice-régent; le Très Honorable le baron de Longueuil, chancelier; le vicomte de Fronsac, maréchal de blason; l'honorable Thomas Scott Forsyth, registraire-général.

Les commissaires sont les bannerets H. B. Stuart, J.-B. Pyke et Rosaire Leprohon, sieur de Beaufort. Sir J. C. Gordon est solliciteur-général; le Dr J. G. B. Bullock, poursuivant des armes; W. A. Crozier, F. R. S., député-commissaire, et les conseillers sont: le marquis de Ruvigny, le vicomte de Beaujeu, le baron d'Entremont, col. H. J. de LaVergne, capt. J. S. A. Heriot, Louis Denys de Bonnaventure, R. P. de Laronde et Dr C. J. Colcock.

Le bureau de publication est à la REVUE FRANCO-AMERICAINE, 71a rue St-Jacques, et le bureau aux Etats-Unis est chez le National American Society, 154 East 23d Street, New-York City.

Les descendants au nom de famille des seigneurs, bannerets, baronnets de la Nouvelle-Ecosse, de la noblesse de nom et des armes, des officiers de la magistrature et de la

milice de l'ancien régime au Canada et aux provinces américaines descendus des familles honorables européennes sont invités à la cour et à s'adresser au maréchal de blason.

EXTRAITS GENEALOGIQUES ET HERALDIQUES HERIOT DE TRABROUN

Armes : D'argent, à une fasce d'azur chargée de 3 cinquefeuilles du premier, à une bordure du second. Couronne de banneret de Québec. Cimier : Une main dextre tenant une couronne de laurier. Devise : "Fortum posse animum."

Histoire : La famille Heriot était originaire de Normandie duquel pays le premier sortit pour aller en Ecosse où son descendant Willo de Heryt fut un des signataires d'une chartre donnée par le roi William le Lion qui régna de 1165 à 1214.

Descendu de lui fut William Heriot, un des compagnons de Robert, "Lord High Steward", d'Ecosse, dans la bataille de Halidon Hill (1333) et de lui descendait James Heriot de Niddrie-Marischall, ancêtre de John Heriot. A celui-ci fut concédée la baronnie de Trabroun dont le blason se trouve dans les registres armoriaux d'Ecosse (1529-1555). De cette famille furent James Heriot, un des six commissaires d'Ecosse durant la vie du Régent Murray; George Heriot, bijoutier du roi James VI et fondateur de l'Ecole d'Edimbourg, et John Heriot, né en 1760, mort en 1833, rallié à l'étendard royal en Amérique durant la guerre pour la conservation de l'Empire, lieutenant des marines royales sous l'amiral Rodney dans les Indes américaines en 1778, par ce fait un banneret de Québec de l'Empire-Uni par l'acte loyaliste de Québec de 1789. Il était fondateur du "London Sun" (1792) et du "True Briton" (1793), deux gazettes, et de 1809 à 1816 il fut député-trésorier-général des troupes dans les "Leeward Islands."

Son fils était John Charles Heriot né en 1795, mort en 1825, lieutenant de cavalerie dans l'Inde orientale, et père de John Charles Heriot, banneret de Québec, qui était propriétaire des terres à Drummondville et Rose Bank, sur les bords du lac Mamphrémagog, province de Québec, en

1848. Il épousa Marie-Anne, fille de Moïse Cass U. E. L., descendu des compagnons de Lord Baltimore, le fondateur de la province de la Maryland. Son fils est le capitaine J. S. C. Heriot de Montréal, ancien capitaine des fusiliers écossais de la ville, banneret de Québec, décoré de la médaille Dorchester de l'Empire et conseiller du Collège des Armes du Canada. Son père était parent du major-général Heriot qui commandait au Canada durant la guerre de 1812-15 et du premier maître-général de poste du Canada de ce nom.

LEWIS-LUNT

Armes: Le blason de Lewis écartelé de plusieurs autres familles et à la pointe de l'écu l'octofeuille de gueules bourgeois.

Histoire: Edmund Lewis naquit en Angleterre en 1601. Quelques auteurs disent que la famille est d'origine française (Louis). Il est mort à Watertown, Massachusetts, en 1650. Il avait fait la traversée de l'Atlantique en 1632 dans le bâtiment "Elizabeth." Il fut concessionnaire des terres en 1636 et en 1638 à Watertown et choisi prudhomme de la ville en 1638. Son fils Joseph, aussi, était propriétaire terrien et de lui descend William Wallace Lewis qui ajoute le nom de Lunt au nom de famille à la raison que sa mère, veuve durant son enfance, se remaria à un M. Lunt. M. William Wallace Lewis-Lunt, né en 1856, est membre de plusieurs sociétés d'histoire et de généalogie, enregistrée au Collège des Armes du Canada et est officier de l'Ordre Aven de St-George de l'Empire en Amérique. Il descend par lignes femelles du major-général Humphrey Atherton et des six députés à la cour générale du Massachusetts, Isaac Chipman, Isaac Buck, William French, Edward Jenkins, Humphrey, Chalbourne et Anthony Anale.

NICKERSON

Armes: Le blason de Nickerson avec l'octofeuille de gueules bourgeois à la pointe de l'écu.

Histoire: William Nickerson émigra de Norwich, Angle-

terre, à Plymouth, Massachusetts, en 1637. Premier propriétaire et fondateur de la ville de Chatham, Mass., et député à la cour générale de la colonie en 1655. Sa dame fut Anna Busby. Ligne de lui de père en fils Nicolas (1630-1705 Yarmouth), William (1658-1730 Yarmouth), Ebenezer (1697-1768 Provincetown), Seth (1737-1801 Provincetown), Ebenezer (1768-1858 Waltham), le rév. Thomas White (Boston 1826-1905 Danbury, Connecticut) et le dernier Philip Tillinghast Nickerson, né à Brooklyn, Mass., en 1862, enregistré au Collège des Armes du Canada, compagnon de l'Ordre Aryen de St-Georges de l'Empire en Amérique, gradué de Phillips Academy (1880), justicier de la paix, notaire, commissaire de la Nouvelle-Ecosse, le Prince Edward Island et les Etats du Maine et New Hampshire dans le Massachusetts, trésorier de l'église du Messie à Boston, ancien consul de l'Empire chinois à Boston, membre du consistoire A. A. S. R. et de la Société des Guerres coloniales, de la Bunker Hill Monument Association, etc.

WOLCOTT

Armes : D'argent à un chevron accompagné de 3 rooks de chesse d'hermine. A la pointe, l'octofeuille d'azur consulaire. Cimier : Une tête de bœuf d'argent armée, lampassé et collée d'or. Devise : Nullus addictus juare in verba magistri."

Histoire : Cette famille avait le manoir de Tolland, près Taunton, dans le comté de Somerset, en Angleterre, d'où émigra Henry Wolcott (né en 1578), deuxième fils de John Wolcott, lord du manoir de Tolland. Il s'établit en 1638 à Windsor, Connecticut, où il devint député à l'assemblée générale et un magistrat. Il scellait ses documents d'un sceau du blason de sa famille ci-dessus mentionné. Parmi ses descendants furent le gouverneur Roger Wolcott (1676-1767) ; Henry Wolcott (né en 1670), un des propriétaires des villes de Tolland et de Wellington, Connecticut, Henry Rogers Wolcott (né en 1846), sénateur d'Etat d'Illinois (1879-1881) ; Edward Oliver Wolcott, sénateur des Etats-Unis (1888), et le gouverneur Oliver Wolcott, de Massachusetts. Cette famille se fit enregistrer dans le Collège des Armes du Canada,

GODIN DE BELLEFONTAINE DE BEAUSEJOUR

Armes : (Choisies par la famille en 1906 et enregistrées) de sinople, à une bande d'or accompagnée de six fruits de pin du même. Couronne seigneuriale.

Histoire : La famille Godin est très ancienne en Normandie quelques uns de ce nom s'établirent en Angleterre durant l'ère franco-normande quand ce pays se revêtit de l'aurore glorieuse de la civilisation féodale y transplantée avec la race conquérante. Le premier de ce nom au Canada était Philippe Godin qui naquit en 1632 à St-Vol, Langres, France, le fils de Charles Godin et de Marie sa femme. Philippe s'établit aux bords du fleuve Saint-Jean en Acadie : il était arpenteur en bois. Son fils, Joseph Godin reçut du roi le fief de Beauséjour en seigneurie ; il était officier de marine et major dans la milice du pays, commandant le district de Saint-Jean en 1749. Son fils Michel Godin de Beauséjour reçut la seigneuriale concession de Bellefontaine ; il était aussi officier militaire et le courrier royal du district : il naquit en 1733, et il avait étudié la géographie et la navigation à Cherbourg, en France. De lui en lignée directe était descendu Louis Valcour de Bellefontaine-Godin dont le fils Michel épousa Ursule Grenier en 1771. Parmi sa postérité sont Marie Valcour de Bellefontaine-Godin et son frère, les deux demeurant à Montréal.

Boîte aux Lettres

Messieurs,

Je vous souhaite un "courage courageux" et il en faut un, tout spécial, pour soutenir la lutte épouvantable, pour ne pas dire "imbécile" que nous font les "saints" Irlandais partout où ils se trouvent.

Monsieur,

Je souhaite à votre vaillante REVUE prospérité et longue vie. Oui, qu'elle vive longtemps, malgré les épreuves et les persécutions qu'elle est appelée à rencontrer sur son chemin, *partout et toujours*. On n'est pas soldat pour dormir sous la tente ; et quand on est brave comme vous, sans peur et sans reproche comme les saintes causes que vous défendez, on ne craint pas les premiers ni les pires coups de l'ennemi. Continuez noblement votre chemin ! La cause que vous défendez est grande et belle. Que nos arrière-neveux, après cinquante ans, vous retrouvent encore sur le champ d'honneur, combattant les bons combats de la religion et de la race française en Amérique.

A vous de tout cœur pour le triomphe de la bonne cause.

:O:

La langue française dans l'Ontario

En 1901, il y avait 158,000 Canadiens-Français dans Ontario; il y en a actuellement plus de 210,000. Toute proportion gardée, la population de langue française d'Ontario augmente beaucoup plus rapidement que la population de langue anglaise. Cependant, si nous augmentons en nombre, notre influence diminue sur le terrain civil et religieux.

On dirait qu'en effet il existe une véritable conspiration pour nous enlever un à un des droits bien acquis à mesure que les Canadiens-Français se multiplient, se développent et s'épandent dans Ontario. Et ce que je dis pour Ontario, je pourrais, dans une large mesure, le répéter pour le Manitoba la Saskatchewan et l'Alberta.

A quoi donc cela tient-il? Est-ce dû à l'hostilité voulue et déterminée de la part de nos compatriotes de langue anglaise? Oui et non.

Il y a hostilité systématique de la part d'un certain groupe de population de langue anglaise — mais qui pour la plupart n'est pas Anglo-Canadien — et cela dans le but avoué d'arriver plus sûrement à nous angliciser. C'est ce groupe remuant, mais sournois, qui, dans l'ombre, essaie par une tactique suivie d'obtenir complètement l'abolition des écoles bilingues d'Ontario, en même temps qu'il ne perd pas l'occasion d'intriguer jusqu'à Rome pour imposer des évêques de langue anglaise à la population canadienne-française d'Ontario.

D'autre part, ce qui facilite grandement ces intrigues et leur permet parfois d'arriver à leurs fins, c'est notre propre nonchalance, notre apathie, ou voire même notre manque d'union, non seulement lorsqu'il s'agit de revendiquer un droit, mais encore dans la lutte individuelle, dans la lutte de chaque jour.

Manque d'union trop souvent, hélas! de la part des Canadiens-Français lorsqu'il s'agit de choisir quelqu'un pour les

représenter soit au Conseil de leur municipalité ou de leur ville, soit à la Législature de leur province, ou au Parlement du pays. Et par là même, on neutralise volontairement le seul moyen vraiment efficace de défendre ou de revendiquer nos droits avec avantage.

Nonchalance et apathie, non seulement lorsqu'il s'agit de s'unir pour la revendication d'un droit ou pousser de l'avant une oeuvre nationale, mais aussi et surtout, de favoriser le succès individuel dans la lutte de chaque jour.

Ne serait-il pas de l'intérêt des Canadiens-Français d'Ontario, comme celui de nos compatriotes des autres provinces anglaises, que les maisons commerciales aient dans leur personnel des employés canadiens-français? et qu'il en soit de même aussi pour les banques, hôtels, services publics—tels, les tramways, chemins de fer, téléphones, télégraphes, lumière électrique, gaz, etc.? Oui, n'est-ce pas?

Eh bien! quand un Canadien-Français entre en relation d'affaires avec une maison commerciale, quand même il sait parfaitement l'anglais, pourquoi n'adresse-t-il pas sa commande toujours en français? Pourquoi ne parle-t-il pas français au commis de banque? à l'hôtelier, etc.? Et ses lettres d'affaires à sa maison de banque, à la compagnie du chemin de fer, à la compagnie électrique, à celle du gaz, à son marchand fournisseur, etc., etc., pourquoi ne les écrit-il pas invariablement en français?

En agissant ainsi, le Canadien-Français démontrerait l'importance de la langue française, et cette maison de commerce, cette banque, etc., etc., ne tarderait pas à avoir dans leur personnel quelqu'un qui soit capable de comprendre pour la servir cette clientèle française. Non seulement un grand nombre de Canadiens-Français trouveraient par là même des positions assurées, mais aussi et surtout, la langue française, étant plus parlée dans ces centres anglais, prendrait d'autant plus d'importance, et, conséquemment, il serait d'autant plus difficile à ses adversaires de lui faire la lutte.

Cela aurait encore pour avantage d'obliger certaines maisons d'éducation, soi-disant canadiennes-françaises de la pro-

vince d'Ontario, — comme, entre autres, l'Université d'Ottawa — de donner plus d'attention à l'étude du français.

Ainsi, on dit couramment que le gouvernement d'Ontario a passé des lois tout à fait ververses à l'égard des écoles bilingues de la province. Cependant, ces lois sont calquées, pour ainsi dire, sur le mode d'instruction donné à l'Université d'Ottawa. En effet, le gouvernement d'Ontario, de par la loi, reconnaît aux instituteurs des écoles bilingues de la province le droit d'enseigner autant de français et aussi longtemps qu'on l'enseigne pratiquement dans la maison d'éducation dirigée par les Oblats canadiens-français de la ville d'Ottawa. Et c'est cette loi que l'on dit être mauvaise.

Mais, cependant, rien de surprenant si des Anglais de bonne foi, sans parti-pris et sans fanatisme, trouvent bonnes pour nous ces lois des écoles bilingues qui nous accordent autant de français que nous en avons pratiquement dans notre seule université "*française*" d'Ontario, surtout quand ils savent que cette Université est dirigée par des religieux canadiens-français.

Ce que nous demandons, c'est la bonne volonté de chacun unie à l'effort de tous pour travailler tous ensemble à la propagation de la langue française, et, par le fait même, développer dans une plus large mesure l'influence de notre nationalité dans la grande province ontarienne.

Pour obtenir un résultat satisfaisant, il nous faut aussi le concours de nos compatriotes de Québec. Pour cela, il serait à désirer que les Canadiens-Français de la province de Québec, faisant affaires dans Ontario, se servent eux aussi invariablement de la langue française.

J. E. Laforce.

Les deux Filles de Maître Bienaimé

(SCENES NORMANDES)

PAR

Marie Le Mière

(Suite)

—Impossible ? ah ! tu m’amuses. A en juger par cet incident, tous vos fournisseurs doivent être aux abois !

—Mais je ne comprends pas. . . je ne comprends pas, répétait la femme de Roger, tordant les poils de sa fourrure.

Amélie eut un sourire indéfinissable.

—Alors, tu n’as jamais reçu de réclamations de ce genre ?

—Mais si, avoua Léa, dont les cheveux se mouillaient à la racine ; seulement Roger me disait toujours qu’il paierait, qu’il ne fallait m’inquiéter de rien. Et il ne paie pas. . . il ne paie pas. . . Oh ! ma tante ! exclama la jeune femme avec une terreur enfantine, qu’est-ce qu’on va nous faire ?

—Je l’ignore, répondit Mme Lagarde, jouant avec un coupe-papier d’argent ; mais vous voudrez bien tous deux, à l’avenir, empêcher que mon nom soit mêlé à ces. . . questions de votre ménage. Les messages de ce genre sont peu agréables à recevoir, même quand on est résolu à n’y pas répondre. Je comptais que Roger, une fois marié, me laisserait tranquille, et j’entends qu’il en soit aiasi ! Ah ! si j’avais prévu l’ennui qui m’arrive, je te jure que vous ne vous seriez jamais connus !

C’était le cri du cœur, ou plutôt d’une nature où le cœur ne tenait qu’une place infime. L’âme vulgaire, atteinte en plein égoïsme, et n’ayant plus à son service qu’un corps usé, se dévoilait à nu, dans son mouvement de protestation. Léa,

les lèvres entr'ouvertes, le visage entièrement décoloré, ressemblait à une cire humide. Ce qui la confondait ainsi, ce n'était pas seulement la brusque lueur éclairant l'abîme^m que son étourderie, sa folle confiance en Roger, lui avaient dissimulé jusque-là : c'était surtout la révélation d'un autre abîme, profond et glacial. Pouvait-on lui dire plus clairement : Tu ne m'intéresses pas, et, en m'occupant de tes affaires, je ne me suis placée qu'à mon point de vue personnel !

L'angoisse se faisait telle, que la sueur traversait les gants de la jeune femme ; elle dévisageait avec affolement cette inconnue,

—On se trompe, balbutia-t-elle ; nous n'en sommes pas où vous croyez. Roger m'a dit qu'il faisait de bons placements, des... spéculations...

Amélie haussa les épaules ; puis, envahie par une idée subite :

—Est-ce qu'il joue ? articula-t-elle.

—Mais non !

—Tu n'en sais rien ! répliqua Mme Lagarde avec une moue dédaigneuse, et moi, je sais maintenant que, depuis votre mariage, vous vivez sur votre capital. Au lieu d'enrayer les prodigalités de ton mari, tu l'as aidé à dévorer son avoir et le tien. Demain ce sera la misère ; tu l'auras voulue ; mes avertissements ne t'ont cependant pas manqué.

—Ma tante !

Ce cri instinctif sonna comme un appel au secours ; en même temps Léa, d'un geste involontaire, étendit le bras vers Amélie ; mais elle eut la sensation de se heurter à une pierre. Ah ! les avertissements ! Quand on veut empêcher un papillon de se brûler les ailes, ne faut-il point, d'abord, se garder de l'attirer vers la flamme ! Sans doute, Léa pouvait dire aussi : c'est ma faute. Mais, si jeune, si naïvement éprise, n'était-elle pas un peu excusable d'avoir cru son mari ? D'ailleurs, eût-elle été victime du malheur le plus immérité, son recours à la pitié de sa riche parente fût demeuré aussi

vain ! De l'accent, du geste, des paroles d'Amélie se dégageait, à cette heure, une conclusion criante : elle n'avait jamais eu ni dévouement, ni tendresse pour l'enfant qu'elle avait dévoyée, dont elle avait faussé la vie et perdu l'avenir.

Léa marchait maintenant ; elle tournait, foulant ce tapis qui lui brûlait les pieds. A la fin, elle s'arrêta, et, avec une expression hagarde :

—On pourrait, tout de même, se tirer de là, je suppose...

—Essaie ! répondit Amélie, que la scène commençait à fatiguer. Renvoie ta bonne, fais ta cuisine, loge au cinquième, va en omnibus, et habille-toi de lainages à 2 fr. 50.

Tout en énonçant cet avis catégorique, la tante de Léa s'enfonçait commodément dans le fauteuil.

—Je m'en vais, murmura la jeune femme tremblante, méconnaissable.

Elle se dirigea vers la porte ; des bourdonnements lui emplissaient les oreilles ; elle distingua néanmoins ces mots, âprement articulés :

—Et ta note ? tu l'oublies, je crois.

Dès que Mme Daubreuil fut sortie de cette pièce, où une clarté foudroyante lui avait dessillé les yeux, le cœur lui manqua. Elle poussa un cri léger, mais poignant... Quelqu'un la retint dans sa chute ; elle eut l'impression confuse qu'on l'entraînait, qu'on l'étendait, qu'on la soulageait du poids de ses fourrures... Des mains douces l'effleuraient... Une voix répétait : "Léa... Léa... ma pauvre petite sœur."

Une odeur piquante fit frémir ses narines ; ses paupières battirent... Elle bégaya inconsciemment : "Mathilde..." Bientôt ses prunelles embuées s'éclaircirent ; elle reconnut les bandeaux à la Vierge et les yeux bleus, tout mouillés, de Marguerite Daubreuil.

En sa délicatesse infinie, la jeune fille se garda bien de la questionner sur la cause de l'accident.

—Vous sentez-vous mieux, ma chère Léa ? demanda-t-elle avec une compassion navrée.

—Oh ! oui, beaucoup mieux . . . Vous êtes bonne . . . répondit la femme de Daubreuil, rajustant, de ses mains tâtonnantes, les agrafes de son corsage.

—Ce ne sera rien . . . Buvez maintenant, invita Marguerite en présentant un verre.

Mais la nièce d'Amélie se détourna d'un air sombre.

—Merci, merci . . . Je ne puis pas.

Non, elle ne voulait plus rien accepter dans cette maison qu'elle avait hâte de fuir.

—Où est mon chapeau, Marguerite ? interrogea-t-elle encore égarée. J'ai tant besoin d'air ! J'étouffe ici . . . j'étouffe

Ces allures effrayaient et consternaient la jeune fille ; elle n'osa cependant protester, et, enlaçant sa cousine par la taille, elle lui dit :

—Je vais vous mettre en voiture.

Le fiacre, pris à l'heure, stationnait en bas ; dans le vestibule, Léa se détacha de Marguerite en balbutiant :

—Il faut que je vous remercie mieux, que je vous embrasse !

Et retrouvant, dans ce moment d'abandon, les tournures familières à son enfance :

—Vous savez, je crois bien qu'on ne se reverra plus . . . On se voyait déjà si peu ! Vous ne veniez jamais chez nous !

Mlle Daubreuil rougit . . . Elle aussi, en effet, s'était tenue à distance, craignant de rencontrer chez son frère et sa belle-sœur des personnes qu'elle n'eût voulu fréquenter pour rien au monde.

—Je ne sors guère, répondit-elle ; je suis très occupée depuis que ma mère est si mal. Car elle est très mal, appuya Marguerite avec un regard intense, qui, peut-être, implorait un pardon . . . Mais je viendrai ; je vous le promets, Léa !

La jeune femme, chancelante, remontait dans son fiacre : la fille d'Amélie se retira très vite en dedans du seuil ; des larmes ruisselaient tout le long de ses joues.

—Pauvre petite ! soupira-t-elle. Et je n'ai rien pu... et je ne puis rien !...

Là-haut, Mme Lagarde, derrière la guipure bien appliquée sur la haute vitre, guettait le départ de sa nièce.

—Tant pis ! exclama-t-elle avec un véritable cynisme.

Elle n'osa, cependant, compléter tout haut sa pensée ; cela devait arriver ; il courait au gouffre, et rien ne l'eût retenu ; qu'il y tombe avec elle ou sans elle... la question lui importait peu...

Elle avait beau, d'ailleurs, se cuirasser contre des menaces indéfinies, essayer de se remettre d'une secousse éminemment désagréable, elle ne pouvait sans trouble envisager l'avenir ni évoquer le retentissement que certaines catastrophes ont parfois dans toutes les vies proches !

Et le fiacre filait, emportant Léa brisée dans son cœur et dans ses membres, sourde et aveugle à tout ce qui l'entourait. N'avait-elle pas rêvé l'exécution impitoyable dont elle venait d'être victime ? Ce spectre de la misère, dressé devant elle, était-il autre chose qu'un vain épouvantail ? Peut-être, à ce moment, Roger attendait-il Léa dans le salon rose... Ce beau Roger qui jetait l'or et les billets avec une insouciance de millionnaire... se pouvait-il qu'un jour il la laissât manquer de pain?... Mon Dieu ! Mais c'était horrible. Roger, son Roger... Ah ! il allait savoir ce qu'elle avait souffert ! Le cœur de la jeune femme eut un bond violent, un appel de détresse, puis il retomba sur lui-même, comme s'il se fût élancé vers une ombre fuyante.

Elle se sentait isolée, perdue... Elle avait froid, elle avait peur... Quelque chose remuait aux profondeurs d'elle-même, quelque chose d'inconnu, de souffrant, de pleurant. L'enivrement se dissipait, le mirage s'éteignait. Sous la déception vraie, sous les chocs brutaux de la vie, l'âme allait s'éveiller... trop tard pour le bonheur.

V

OISEAUX DE PROIE

—Eh bien ! quoi ? s'écria le grand valet de la Closerie. On ne verra donc plus de viande sur la table !

Entre les deux rangées de domestiques assis sur les bancs, un plat de moules fumantes, cuites à l'eau salée, exhalait son odeur marine, et la servante, ainsi interpellée, fit observer, en s'asseyant, qu'un mets semblable avait figuré, la veille, sur la table des maîtres.

—Tout ça, c'est très bien, reprit un homme ; mais ça ne nous regarde pas ! On me demande du travail : qu'on me nourrisse alors ! Voilà trois jours qu'on nous sert des coquillages à la collation de neuf heures...

Il s'interrompit : derrière une porte retentissait l'organe sec, autoritaire, qui les impressionnait encore, malgré eux.

—A qui en a-t-il ? interrogea le grand valet, baissant instinctivement le ton.

—A la "basse", je crois bien, ricana un triolet. Ah ! ça promet pour la journée...

—S'il me dit un mot de trop, bonsoir ! déclara un autre... J'en ai assez d'être mené comme un gosse...

—Et tu t'en iras chez un autre qui te traitera de même, et ça sera toujours à recommencer !

Tous les yeux se braquèrent sur celui qui intervenait de cette façon inattendue. Molineau, ayant enfoncé sa casquette, appuya ses coudes sur le bois, son menton sur ses mains, et, enveloppant ses compagnons du feu pâle de ses prunelles ;

—Tous les patrons se ressemblent ; des sales brutes de tyrans...

Ils le fixaient avec une avidité mêlée de frayeur.

—Tu en as mangé, alors, de la vache enragée ? risqua son voisin.

—Si j'en ai mangé, gronda-t-il, pesant lentement sur les

syllabes pour en exprimer plus de haine. Filer, c'est le premier mouvement, mais ça n'est pas le bon moyen, et puis, c'est lâche. On finit par se dire : nous sommes le nombre, faisons la loi !

—Eh ! mais, tu n'y vas pas de main morte ! repartit l'un des hommes en reculant instinctivement.

—Si on se syndiquait ? C'est une idée ! lança le triolet d'un air moqueur.

Les autres se regardaient, hésitants, et Molineau se renferma de nouveau dans son mutisme. Depuis quelques mois, l'individu farouche s'était mis à parler peu à peu, cédant à la poussée de fureurs trop longtemps accumulées dans les bas-fonds de son âme. Ce qu'il avait dit, on le devine maintenant ; on sait quelle influence attisait, dans l'ombre, les ranunces, les révoltes chez des êtres dont la plupart étaient moins pervers qu'imbus de préjugés et aveuglés d'ignorance.

Mais, cette fois, le prêcheur d'anarchie craignit d'avoir été un peu loin : ces gens-là n'étaient pas encre mûrs, sans doute, pour l'exposé brutal de pareilles théories. Molineau n'en avait pas moins jeté des graines qui ne seraient point perdues.

En se rendant à sa tâche, il observait, avec un mauvais rire, les troupeaux, les pommiers, puis les toits de la ferme qui se massaient, au loin, dans un ensemble imposant... Et tout criait à Molineau le nom de l'homme qui était pour lui le riche, le maître, c'est-à-dire l'ennemi ! Longtemps il s'immobilisa dans sa contemplation sinistre, à l'entrée d'un champ où deux forts chevaux, attelés à un banneau, agitaient leurs sonnailles et les pompons rouges qui leur tombaient sur les yeux.

—Tu n'as pas encore commencé à décharger ton sable ? proféra une voix derrière lui. Est-ce que tu te moques de moi, ce matin ?

Le colosse ne bougea pas d'une ligne ; bien campé, une main sur la roue de la voiture, l'autre sur le manche de son outil, il toisa le fermier du haut en bas.

Brissot, la tête nue, les habits en désordre, le visage brûlant, se précipitait, comme hors de lui-même ; il avait de ces réactions presque effrayantes de son tempérament et de sa volonté contre le destin rebelle. Aujourd'hui, depuis l'aube, il courait de-ci, de-là, se meurtrissant, s'exaspérant aux mille détails où se révélaient l'insuffisance des ressources et la négligence du personnel. . .

—Es-tu donc sourd ? cria-t-il, avec un mouvement inconscient pour saisir le poignet du valet.

—Ah ! ne me touchez pas, vous, ne me touchez pas ! siffla Molineau, avec une expression qui faisait frémir.

Les deux hommes étaient seuls, et ce domestique, à la face de malfaiteur, eût pu étendre raide, d'un seul coup de sa pelle, celui qu'il avait appelé un tyran. Il n'ajouta rien, cependant. Quelle force pouvait donc comprimer, chez cette nature de sauvage, l'explosion d'une telle haine ? Au bout de plusieurs secondes, il ôta rageusement sa veste, remonta jusque sous les bras sa ceinture de flanelle. . . Les muscles formidables saillaient sous la chemise à carreaux lilas.

—Serait-il encore pire que les autres ? murmurait, en s'éloignant, Maître Bienaimé saisi d'étranges idées. Est-ce qu'il les endoctrine ? Je l'ai vu leur passer des journaux. . . Ah ! les coquins ! la mauvaisé engeance !. . .

Il s'appuya sur une barrière ; le bois vermoulu craqua, déchira la main calleuse. . . Sur la tête blanche, un pommier mort étendait ses rameaux tordus.

—Ils sont tous de connivence ! conclut le fermier. Si je mets celui-ci dehors, les autres me planteront là du jour au lendemain. . . Et qu'est-ce que je ferai, moi ! Je suis obligé. . . obligé de subir. . . répétait-il, incrustant ses ongles dans ses paumes. Quand on est malheureux, on n'a plus d'autorité. . . il faut qu'on supporte. . . des gens qui se moquent de vous. . .

Et, son exaspération le reprenant :

—Non, ça n'est plus possible. . . ça n'est plus possible. . .

Il longeait la rivière et ses yeux furent attirés par une en-

seigne, dont la peinture blanche luisait sous un rayon. Il ralentit le pas, huma l'air, et finalement se dirigea vers le débit de boissons. On sentait, à quelque chose d'indéfinissable, qu'il n'y entrerait point pour la première fois.

La veuve Hochard, aidée de sa servante, faisait le ménage de la salle. Ayant aperçu le maître de la Closerie, elle détacha rapidement les épingles qui relevaient les plis de sa robe et apparut nette et irréprochablement coiffée, bien qu'il fût à peine dix heures du matin.

—Monsieur Brissot, salua-t-elle avec l'empressement des débitantes villageoises qui connaissent tout le monde et s'intéressent particulièrement à chacun de leurs clients. Un joli temps pour les orges ! Vous voilà déjà tout en nage à l'heure qu'il est ; vous travaillez, vous travaillez, comme si vous en aviez besoin !

A son amabilité professionnelle, elle joignait une sorte de déférence, et l'amour-propre du paysan — cet amour-propre d'autant plus impressionnable qu'il était plus blessé chaque jour,—ne fut pas insensible au compliment renfermé dans les derniers mots.

—Et la santé ? Et chez vous ? continuait la veuve de sa voix douce.

—Vous avez bien de la bonté, madame Hochard, répondit le fermier s'abandonnant contre le dossier de l'unique chaise que la femme avait approchée. Ça va comme ça peut... ça se tire...

—C'est rude, la "faisance-valoir" interrompit-elle, la grande surtout ! Ne laisser rien en souffrance, s'occuper par soi-même des plus petits détails, commander à tant de gens... Vrai, il faut être doué pour ça ; mais on sait bien que vous l'êtes...

En parlant, elle le servait, sans même avoir attendu ses ordres ; elle versait, d'une bouteille de terre, un liquide à peine teinté, à l'odeur acide.

—C'est de ma fine, de ma toute fine, de celle de l'autre

jour, continuait-elle. Il n'y a rien de pareil pour redonner des forces.

—Merci, fit Maître Bienaimé trempant sa lèvre rasée dans cette eau-de-vie de cidre dont il n'appréciait que trop les qualités et la valeur. . . Oui, oui, commander à tant de gens, comme vous dites, c'est la grande question. . . Et on a parfois affaire à des gaillards pas commodes, je vous le garantis.

—Bah ! Il s'agit de savoir les prendre, répliqua la veuve Hochard remplissant pour la seconde fois le verre de son client. L'instruction, les journaux, ça monte un peu les têtes par le temps qui court. Certains aiment à dire des mots pour se donner de l'importance ; mais, au fond, vos hommes comprennent bien qu'ils ont besoin de vous, allez ! Ce ne sont pas toujours ceux qui crient le plus fort qui font la plus mauvaise besogne.

—Vous croyez, madame Hochard ?

Elle rebouchait la bouteille et la remportait vers le placard.

—Ne vous offensez pas, reprit-elle, plaisantant à demi ; je sais bien que vous pourriez en supporter beaucoup plus sans vous en ressentir ; mais voilà : j'en ai très peu. Je n'en donne même pas à tout le monde : je la garde pour les connaisseurs !

L'ayant amené juste à ce point d'expansion où l'on cause volontiers, sans perdre le fil de ses idées, elle poursuivit, s'accoudant au buffet :

—A propos de domestiques, vous en avez de solides ! Votre Molineau, par exemple ! Je le regardais l'autre jour monter la rue avec une charge de bois sur son dos. . . une charge bonne pour un cheval, il n'y a pas à dire. . . D'où est-il, cet homme-là ?

—Il est natif du Morbihan ; il a servi dans une ferme du côté de Vannes.

—Un Breton !. . . Les Bretons sont têtus, mais quand ils

veulent, ils en abattent, de l'ouvrage ! J'ai vu ça, moi, chez mon père.

—Où demeuriez-vous ?

—Dans le Nord, répondit-elle brièvement ; nous avons eu des malheurs.

Puis elle se mit à essuyer la table en demandant sur un autre ton :

—Comment va Mlle Mathilde ?

—Elle prétend qu'elle va bien, dit le fermier, allongeant les deux bras sur la toile cirée, un peu écorchée aux angles ; mais je trouve qu'elle change... Vous fait-elle aussi cet effet-là, à vous ?

—Vous savez, murmura la débitante, je ne la vois guère et je ne l'ai pas connue autrefois ; mais elle changerait, que cela n'aurait rien d'étonnant. Elle doit se fatiguer beaucoup, malgré tout son courage... Elle est si jeune pour être à la tête d'une ferme comme la vôtre !

—La vie est dure, madame Hochard ! Tout le monde a ses misères ! soupira Maître Bienaimé.

Il ne sut pas comment il avait laissé échapper cette plainte ; il paya, salua et sortit. En se retrouvant debout, à l'air, il porta la main à sa tête : il constatait, maintenant, combien l'avait étourdi la liqueur de feu.

La rivière haute, argentée, susurrant tout bas contre ses bords reverdis, les oiseaux jasaient dans les branches, au-dessus des talus revêtus de primevères, et dans le clair matin montaient le bruit des battoirs et le babil des laveuses. La fille de Brissot apparut au tournant du chemin ; elle marchait la tête basse, les épaules un peu fléchissantes, et sa chemise d'un rose déteint la faisait paraître plus pâle et plus brune. Elle portait un paquet dans un linge noué par les coins. A la Closerie, la désorganisation de tout l'intérieur obligeait parfois Mathilde à faire elle-même le savonnage. Elle n'eut pas de peine à relever ses manches sur ses bras amaigris ; ayant répondu aux bonjours, elle s'agenouilla, un

peu à l'écart, et se pencha sur l'eau limpide, trempant, frottant avec une hâte fiévreuse qui ne lui était point naturelle et dont elle devait souffrir.

Aufour d'elle, les langues menaient grand train et le chœur des bavardes retentissait péniblement dans sa tête creuse. Le sol résonna sur un trot vif, accompagné d'un roulement ; le maître de la Haie-d'Epine passa, emporté dans sa carriole légère, dont le vernis scintillait au soleil. Il salua le groupe des femmes, mais il ne reconnut pas Mathilde, qu'il n'avait jamais vue occupée à cette besogne, et Mathilde ne leva même pas les yeux.

—Où va-t-il comme ça, Maître Louis ? cria la mère Nannette qui devisait à perdre haleine depuis une heure, tout en faisant mine de savonner des loques. Il est faraud, ce matin.

—S'il ne tournait pas le dos à Saint-Damien, répondit de l'autre bout de la file une voix glapissante, on dirait qu'il va voir sa future !

—Sa future !

—Mais oui donc, sa cousine, Mamzelle Chaumel.

—Comment ! Comment ! D'où savez-vous ça ?

Tous les yeux pétillaient, tous les battoirs s'arrêtaient.

—C'est sûr, reprit la personne bien informée, tendant le cou et s'appuyant des deux mains sur sa pierre à laver. Le grand François, qui travaille à la Haie-d'Epine, m'a dit qu'ils se sont accordés l'autre jour. Elle n'a que dix-neuf ans, mais elle est déjà forte et bien tournée. Et il paraît qu'elle est encore plus riche que lui ! Ça fera une belle noce et un joli ménage.

Mathilde tordait son linge si fort, que des gouttelettes rejaillissaient sur ses cheveux. Ayant terminé son lavage, elle refit son paquet en un tour de main, et, voulant passer par l'épicerie, elle prit une ruelle montante entre de vieux murs embroussaillés.

Ses tempes battaient à lui donner le vertige... Etait-ce l'effet du soleil, facilement traître en cette saison ? L'un de

ses sabots roula sur la pente, s'engagea dans le fouillis des ronces ; elle dut, pour se rechausser, déposer son fardeau. Les voix, babillant au-dessous d'elle, empruntaient au voisinage de l'eau une sonorité singulière et parvenaient distinctement à la jeune fille que les laveuses, du reste, croyaient déjà loin. . . Ce qu'elle entendit la cloua sur place.

—Vous avez eu la langue trop longue, tout à l'heure, rapprochait l'une des femmes à celle qui avait annoncé le mariage de Louis.

—D'où vient ?

—Rapport à une qui était là, qui ne disait rien, mais qui n'en pensait pas moins, peut-être. . . Vous avez l'air de ne pas comprendre. . . Vous savez pourtant bien qu'il allait à la Closerie, dans le temps.

—C'était pour l'autre !

—C'était pour celle-là ! trancha son interlocutrice avec l'assurance des gens qui prennent leurs suppositions pour des réalités. Mais il s'est aperçu, avant de se déclarer, que les affaires marchaient mal. Je parie, moi, qu'elle voudrait bien le repêcher à cette heure, et, dame, ça serait tant mieux pour elle.

—Hé ! je vous crois !

—Je l'ai vue qui lui causait, hier soir encore, reprit la commère. . . seulement il est trop tard, et d'abord, elle est bien fanée, cette pauvre "*Maltide* !" On lui donnerait plus de trente ans. . .

Une raideur atroce pétrifiait la jeune fille sous les rameaux enchevêtrés. . . Elle crut, un moment, qu'elle ne pourrait s'arracher de cette place. . . Avec effort, elle leva sa main, l'appuya sur son cœur qui criait de révolte. Rien ne saurait dépeindre ce qu'elle éprouvait en voyant son nom accolé à cet autre nom dans des bavardages vulgaires. En quoi, grand Dieu ! les avait-elle autorisés ? Elle devrait donc s'interdire les paroles les plus banales, échangées au hasard d'une rencontre,

un bonjour jeté en passant, puisque des faits si simples pouvaient être interprétés de la sorte.

Toutes les misères, coup sur coup, pleuvaient sur elle ; au froissement sanglant de sa dignité se mêlait un autre froissement, désavoué, mais plus douloureux encore,

—Comme vous êtes pâle, mademoiselle Brissot ! fit derrière elle une voix apitoyée. Voulez-vous que je vous décharge un peu, puisque nous allons du même côté ?

Le sang remonta d'un jet brusque au front de Mathilde, tandis que sa bouche prenait un pli dur.

—Merci bien, répondit-elle brièvement ; je suis habituée à l'ouvrage.

La débitante pressa le pas et lança un coup d'œil par-dessus l'épaule à l'interpellée qui se laissait volontairement distancer.

—Pas commode, la fille ! ricana-t-elle tout bas entre ses dents.

Pourquoi la seule approche de cette femme causait-elle toujours un tressaillement, une contraction à l'enfant du fermier ? Bien que la veuve Hochard ne fût pas mal considérée dans le pays et exerçât son métier avec un apparent souci de la tenue, elle ne fréquentait pas régulièrement l'église, on ignorait d'où elle venait et ce qu'elle était au juste. Mathilde savait que son père, dans les jours les plus noirs, entrait au cabaret du bord de l'eau... C'en était assez pour expliquer chez la jeune fille une certaine répugnance à l'égard de la vendeuse d'alcool. Y avait-il plus ? Y avait-il une de ces presciences, obscures mais profondes, particulières aux êtres aimants lorsqu'il s'agit des êtres aimés ?

Oui, comme elle était pâle aujourd'hui ! Tout le monde le remarqua, même le fermier, qui cependant avait sur le regard ce nuage brûlant dont Mathilde avait peur. Elle suivait, chez Brissot, le progrès lent, mais sûr, du penchant funeste, et à cela encore, mon Dieu ! il lui fallait assister, impuissante. Qu'étaient ses reproches muets, ses allusions respectueu-

ses pour cet homme exaspéré ? S'il en arrivait à s'abandonner lui-même, ce serait la fin... la fin.

La jeune fille se déchirait l'âme à cette pensée, un soir de la semaine suivante, en attendant le retour de son père. I était parti le matin pour une foire de Rauville, et, vers le milieu de l'après-midi, le " cacheux " avait amené à la Closerie les deux bœufs achetés. Maintenant il était neuf heures. Lasse de courir de la porte à la barrière, incapable de surveiller davantage et ne pouvant plus se tenir debout, elle avait congédié tous les hommes, sauf le grand valet qui devait dételer la voiture et prendre soin du cheval. Mais Molineau ne s'était pas retiré non plus ; Molineau ne se couchait pas volontiers ; il rôdait, le soir, aussi longtemps que possible, et il ne dormait guère ; ses compagnons voyaient, par les nuits de lune, ses yeux briller dans l'angle de l'écurie ; ils entendaient le colosse frôler, dans son agitation, les pierres brutes du mur...

La fille de Brissot avait fini par allumer un tronçon de bougie ; près d'elle, Eugène, assis près de la table, feuilletait un livre orné de gravures, un vieux prix de Léa qu'il avait découvert dans un coin... La voix étouffée de Mathilde accompagnait le tic-tac martelant des secondes : " Te rappelles-tu, Eugène ?... dis, dis ? Tu ne te rappelles pas ? " Mais, cette fois, son esprit n'était pas avec ses mots. Jamais encore son père n'avait tardé ainsi !

Elle se leva toute droite ; des pas précipités traversaient la cour ; une main frappait, en passant, à la porte ouverte ; une femme apparaissait, vêtue d'une robe de paysanne et coiffée d'un chapeau rond. Autour de son visage, les cheveux mettaient une lueur blafarde.

—Excusez-moi, mademoiselle Brissot, d'entrer comme cela chez vous, dit la veuve Hochard ; je viens de Rauville.

—Papa ! s'écria Mathilde.

—Allons, allons, ne vous émotionnez pas, reprit la débitante, en lui touchant le coude.

Mais la jeune fille recula comme sous un contact répugnant.

—Qu'est-ce que vous me voulez ? articula-t-elle brièvement. Vous me tuez !

Pourquoi ce message ? Pourquoi cette femme ? Toutes les choses autour de Mathilde revêtaient un aspect fantastique, effrayant. Une ombre intercepta le reste de lueur douteuse venant du dehors : Molineau se dressait sur le seuil, obstruant complètement la porte.

—Eh bien ! ma pauvre demoiselle, répondit la femme dont les yeux pâles se mouvaient singulièrement de haut en bas, on le ramène dans le fond de ma voiture, et nous sommes tous revenus au pas. . . Ah ! c'est bien malheureux des accidents pareils ; enfin, il faut espérer. . .

—Laissez-la tout de suite !

La veuve Hochard se retourna brusquement à ces mots proférés par une voix masculine. Que se passait-il dans l'esprit d'Eugène ? On ne saurait le dire ; mais il avait senti qu'on faisait du mal à sa sœur. Il s'avança de trois pas vers la débitante en la regardant comme il ne regardait plus personne.

—Allez-vous-en ! ordonna-t-il avec un geste de vraie colère ; allez-vous-en !

Elle crut voir le moment où ce garçon allait la jeter à la porte, et elle recula du côté de Molineau. Les prunelles égarées de Mathilde allaient d'Eugène à la messagère de malheur ; tout à coup, le chien Ramono hurla lugubrement ; Ravageot lui répondit du fond de la basse-cour. Ce bruit rompit l'épouvantable fascination qui enchaînait la jeune fille, et elle s'élança d'un trait hors de la maison.

Autour de la voiture qui venait de franchir la barrière, des ombres couraient, une rumeur grossissait. Un domestique, élevant à bout de bras l'une des lanternes de la carriole, éclairait un tableau sinistre : trois hommes achevaient de descen-

dre, avec mille précautions, un blessé qui se plaignait sourdement.

—Papa ! cria encore Mathilde, fendant les groupes qui commençaient à envahir les abords de la ferme.

Il ne répondit pas ; l'excès de la souffrance l'empêchait de voir et d'entendre, et sa tête se retournait contre le bras de l'un des porteurs. Tout petit, tout contracté, Brissot ressemblait à une chose infime, et Mathilde aperçut, autour de sa jambe, des linges maculés de sang !

On étendit le fermier sur le lit de l'alcôve, et son regard, imprégné d'une désespérance sans nom, s'attacha sur sa fille. Elle ne pouvait pleurer, ni vaincre l'impression de vivre un songe affreux ; elle agissait automatiquement, passait, sans les voir, au milieu des voisins qui stationnaient ou circulaient dans la cuisine. Un valet venait de partir, à bride abattue, pour chercher un médecin... Eugène, plongé dans une torpeur plus profonde que jamais, se collait au chevet de son père, et dans un coin d'ombre, la forme démesurée de Moliereau s'ébauchait.

Tout le monde écoutait les explications de Mme Hochard, dont la voix s'atténuait, compatissante.

—Je m'étais mise en route à la tombée du jour. La foire était finie depuis plus d'une heure, mais il me faut toujours le temps de replier ma tente et de remballer mes tables...

Elle n'ajoutait pas que, sous cette tente, le fermier de la Closerie avait fait une station prolongée.

—Beaucoup de voitures nous dépassaient, continuait-elle ; il y avait de l'encombrement, et à chaque instant nous devions nous garer... Tout à coup, j'aperçois M. Brissot qui descend la côte à fond de train... Il avait oublié de tourner la mécanique. A vingt mètres devant moi, sa carriole en accroche une autre. J'entends des cris... Je descends... Il faisait déjà brun... J'ai le cœur solide, vous savez, mais je tremble encore, rien qu'en pensant à ce que j'ai vu... Il était par terre, le malheureux homme, avec du sang tout autour de lui.

Sa jambe avait été prise sous la roue. En pleine campagne et à cette heure-là, qu'est-ce qu'on pouvait faire ? On a enveloppé la blessure ; on l'a hissé, lui, dans ma carriole, puisque la sienne était à moitié démolie... Elle est restée là-bas, sur la route, et un garçon de Bruneville a bien voulu ramener le cheval.

—Pourvu que la jambe ne soit pas écrasée ! soupira tout bas quelqu'un, traduisant l'appréhension générale.

—C'est une chance que vous vous soyez trouvée là, madame Hochard ! s'exclama un autre.

Ces derniers mots furent saisis par la pauvre Mathilde, et elle se dit qu'il lui fallait remercier cette femme. La débitante avait ôté son chapeau afin d'aider aux soins. Elle allait, venait, comme chez elle, dans cette maison où elle entrait pour la première fois, et, de temps à autre, elle lançait à la dérobée un coin d'oeil vers l'homme gigantesque, immobile dans l'ombre... Mathilde ne saisissait pas ses regards, et, pourtant, dans le demi-délire où elle se mouvait, une étrange image lui traversa le cerveau... Elle songea subitement à ces bêtes de proie que les décompositions attirent et qui s'abatent, voraces, là où le malheur a passé.

VI

LA TERRE SE VENGE

La pendule au sujet idyllique et mignard, sonna onze coups dans la chambre capitonnée ; Marguerite se leva, mais elle ne put se dégager des mains moites et brûlantes qui enserraient sa main.

—On m'attend, ma petite Léa, dit-elle avec commisération ; je ferai d'ailleurs l'impossible pour revenir bientôt.

—Mon Dieu ! Que je suis contrariée ! répétait la jeune femme en s'agitant sur la chaise longue où ses membres menus se perdaient dans un amoncellement de coussins... Quand je pense que vous ne l'avez pas vu !

—Il va sans doute reparaître à l'heure exacte du déjeuner ?

—Oh ! non... C'est-à-dire, je ne sais pas... Il déjeune souvent dehors depuis quelque temps... Il doit avoir des affaires...

Comme ce balbutiement révélait le désarroi de la pensée ! Les petits doigts se tordaient sur les valenciennes du peignoir ; les yeux reflétaient cet étonnement, à la fois enfantin et triste, qui devenait l'habituelle expression de la physionomie de Léa.

—C'est probable, répondit la jeune fille, posant ses lèvres sur le front de sa belle-sœur. Allons, chère, ne vous enfiévez pas : vous calmer, vous soigner, voilà ce qui importe avant tout... Vous me comprenez ?

Elle se sentait navrée devant ce regard vide. Grande, svelte, aérienne, Marguerite produisait un peu l'effet d'une apparition consolatrice, et l'on se demandait à quelle ascendance lointaine, à quel raffinement de culture religieuse était dû ce pur miracle de grâce et de douceur. Mais entre Marguerite et Léa nulle intimité n'était possible ; que pouvait en effet Mlle Daubreuil, prise entre son respect filial d'une part, et, de l'autre, sa tendre pitié pour cette enfant moins coupable qu'égarée ? L'entretien des deux belles-sœurs avait été contraint, et cependant la jeune fille, intelligente et perspicace, savait à peu près, maintenant, tout ce qu'elle voulait savoir.

Aussi avait-elle le cœur noyé d'inquiétude en descendant les étages. Léa, demeurée seule, soupira douloureusement, entourée de son bras sa tête d'où la chevelure pendait en une tresse molle. C'était là, sur cette chaise longue, que la jeune femme passait la plus grande partie de ses journées, depuis le choc subi chez Mme Lagarde et dont elle n'était pas remise.

Elle se voyait encore accourant éperdue vers son mari, lui racontant la scène ; elle entendait encore l'éclat de rire et la riposte du jeune homme :

—Ah ! la belle-maman ! Que je la reconnais bien là ! Comme cela lui va, ce rôle de prophétesse sinistre !

—Mais la note, Roger !

—Eh bien ! la note, on la paiera demain, avait-il répondu, faisant miroiter l'ongle démesurément long du petit doigt de sa main gauche.

—Tu as de l'argent, alors ?

—Sans doute ; j'en trouve toujours, moi, quand il en faut ! Crois-tu donc avoir épousé un imbécile ? Sèche tes pleurs, bébé ! Va t'amuser, enfant... t'habiller, veux-je dire, pour le Palais-Royal.

Mais il fut obligé d'y aller sans elle, car un accès de fièvre força la jeune femme à s'aliter immédiatement. D'ailleurs, elle était peu rassurée et se demandait ce que signifiaient, au juste, ces paroles et ces manières de son mari. Que faire, cependant ? Elle se sentait trop lasse pour chercher à élucider la situation, ou à s'étourdir dans les distractions coutumières : elle ne sortait plus de cet appartement, où nul symptôme matériel n'annonçait encore le désastre ; et elle demeurait de longues heures absorbée dans une pensée unique... une pensée qui lui mettait la sueur au front, faisait battre son coeur d'effroi mêlé d'attendrissement, car un petit être allait bientôt prendre place au foyer qui, déjà, croulait de toutes parts !

Oh ! cette perspective succédant à la commotion affreuse, qui dira ce qu'elle était pour Léa ? Elle en tremblait jusqu'à des profondeurs insoupçonnées, la pauvre fragile créature, sortie de sa voie, privée d'appui ! Elle allait donc être mère ! Saurait-elle, mon Dieu ? pourrait-elle élever un petit enfant ? Dans la glace placée au pied de sa chaise longue, elle se regardait, si enfant elle-même et si frêle ! Ses grands yeux s'étonnaient, s'égarèrent davantage. Où était, dans sa vie, l'élément de stabilité, de sécurité, dont elle éprouvait instinctivement le besoin en cette attente, émouvante et grave entre toutes ?

Elle avait abandonné les vrais biens pour courir après des biens factices qui la fuyaient maintenant ; et elle restait seule dans le vide, seule avec ses désillusions, ses craintes, les premiers élancements de sa conscience réveillée, et une émotion grandissante dont elle ne pouvait supporter le poids !

Oui, seule ! Sa tante ne lui était plus rien : Léa l'avait connue, l'avait jugée, à la lueur d'une de ces révélations foudroyantes qui jettent sur toute l'existence un jour nouveau. Roger ? Il n'avait plus, avec sa femme, un moment d'expansion : à chaque essai d'intimité, il se dérobaît d'une façon déconcertante ; sous le prétexte que Mme Daubreuil avait besoin de repos, il se créait une vie à part, prenait souvent ses repas au dehors. Il n'était pas, d'ailleurs, aussi calme et rassuré qu'il voulait bien le dire, et sa désinvolture n'était plus guère que de la pose et de la bravade : on a beau être insouciant jusqu'à l'inconscience et affecter de trancher toutes les questions par un bon mot, on ne peut cependant rester indifférent à la perspective de certaines catastrophes.

Ah ! combien la jeune femme avait déjà pleuré dans la solitude ! Elle se refusait néanmoins à l'évidence ; elle fermait les yeux pour ne pas voir, pour ne pas se dire : " Il ne m'aime plus ". Sous la leçon terrible que lui infligeait la douleur, sous le travail latent, inexorable, qui s'opérait dans son âme, son attachement pour son mari se faisait plus profond en revêtant un autre caractère. Si Roger n'était plus son idéal, le héros de ses rêves absurdes et chimériques, il restait l'homme à qui elle était liée par un noeud indissoluble ! Et elle voyait en lui, surtout, le père de l'enfant attendu.

Mais cet enfant serait aussi le descendant d'une longue lignée de laboureurs, le petit-fils du terrien dont l'autorité paternelle avait été méconnue, offensée... Ah ! la voix de la race, cette voix étouffée, naguère, par les rumeurs frivoles, elle parlait maintenant, avec toute la force du sentiment le plus naturel, le plus sacré, et il fallait bien que Léa l'entendit !

Qu'elle le voulût ou non, elle était la fille de la terre ; elle avait reçu l'éducation la plus chrétienne, et l'instinct maternel, montant déjà comme un flot envahissant, ramenait avec lui toutes les images, toutes les impressions du passé. Plus le temps s'écoulait, plus s'accroissait dans l'âme de Léa l'impression de malaise, de dépaysement, et plus saignait, hélas ! la blessure de son cœur.

Les arbres du square de Montholon se poudrèrent de vert tendre ; les charrettes des marchandes de fleurs circulèrent dans la rue ; le soleil printanier, pénétrant dans la chambre, fit jaillir, de tous les cristaux et de toutes les dorures, des gerbes de lumière. La jeune femme ouvrit sa fenêtre : un parfum de violettes fraîches la saisit tout à coup, et voilà que son cœur bondit comme un grand oiseau sauvage... Jamais elle n'avait éprouvé cela... Elle eût voulu enfoncer les murs de la pièce, renverser les maisons qui barraient la perspective... Elle mit sa main sur ses yeux pour ne pas voir, en face, la verdure misérable qui lui faisait l'effet d'une ironie... Et puis, elle se laissa retomber stupéfaite, brisée, tandis que son âme murmurait cette plainte, balbutiée par les lèvres au jour de la première détresse :

—J'ai tant besoin d'air ! J'étouffe !

Oh ! de l'air ! du grand air libre qui sent l'herbe, le lait, et où passent parfois des émanations marines ! De la verdure, un cercle de verdure lumineuse, vigoureuse, s'arrondissant à perte de vue ! Et pourtant, cet horizon lui avait semblé trop étroit ! Plongée dans cet air, elle avait crié : "J'étouffe !"

Cette pensée lui fut si douloureuse, qu'elle la repoussa violemment ; elle essaya de se rappeler ce que Roger lui avait dit ce matin : des riens, des choses comiques dont elle ne s'amusa plus, pauvre Léa, et dont elle avait souri, d'un sourire pâle. Elle prit son ouvrage : une brassière minuscule, commencée depuis bien des jours ! La force lui manquait pour s'occuper activement de la layette ; l'enfant des champs s'étiolait loin du pays natal.

Comme les larmes l'aveuglaient, elle rejeta doucement le tricot blanc, aussi moelleux qu'une ouate. Une ombre violette montait de la rue, laissant la partie supérieure des bâtiments colorée de la clarté chaude du soir, et Léa ferma les yeux. Pourrait-elle reposer quelques minutes seulement ? C'était si fatigant, ces roulements des voitures, ces cloches et ces cornes des tramways ! Oh ! du silence, un peu de silence !... Elle en a tant besoin ! Enfin, elle respire... Les bruits s'apaisent, changent de nature : ce sont, maintenant, des murmures d'arbres sous le vent, des chants de coqs, des mugissements lointains, des *Angelus* épars sur la plaine... Léa voit des chemins et encore des chemins, capricieux, sinueux, enchevêtrés les uns dans les autres, entre des haies couronnées de chênes, d'ormes, de frênes, de hêtres, de peupliers, de saules... Et ces haies enguirlandées la caressent au passage... Puis c'est un autre tableau : une grande cuisine où le soleil et le feu se mirent dans des rangées de cuivres éblouissants ; près de la porte, des gens stationnent, parlent en patois, et contre le mur se détache un vieux berceau d'osier que Léa reconnaît : c'est son berceau, et elle pense...

La jeune femme se soulève, les paupières vacillantes... Où est-elle ? D'où vient-elle ? Il fait nuit. Quelqu'un est assis au milieu de la chambre, sous la lueur de l'ampoule électrique : Daubreuil présente à Léa son profil fin, un peu aiguisé depuis quelque temps.

—Roger !

Il se retourna, ferma la revue mondaine qu'il venait de parcourir, et, d'un ton dégagé :

—Tu as dormi ? dit-il. Cela va mieux ?

Car à l'amour déjà éteint, hélas ! survivait encore chez cet homme le sentiment du lien, et même un remord à fleur d'âme. Léa le regardait avec une expression étrange : on eût dit que son rêve était resté dans ses yeux...

—Viens ici, implora-t-elle, et ne t'en va pas ; si tu me quittes ce soir, j'aurai peur !...

—Petite nerveuse !

Et il s'assit près d'elle, après avoir jeté ses gants sur un meuble.

—Merci, dit-elle, en lui pressant la main. Tu es bon, mon Roger... Eh bien ! oui, continua-t-elle, souriant pour le récompenser ! Cela va mieux... Je crois que nous pourrions bientôt sortir ensemble... faire, par exemple, un tour en auto...

—C'est que... voilà : l'auto... reprit le jeune homme en tourmentant son monocle... Je suppose qu'elle excursionne, en ce moment-ci, du côté des Pyrénées.

—Tu l'as vendue ? s'écria Léa.

—Comme tu le dis, ma chère.

—Tu es à court d'argent, et tu me le caches ! poursuivit-elle cruellement agitée. J'en étais sûre. Mon Dieu ! mon Dieu !

Il se dégageait des mains qui s'attachaient de plus en plus fort à son bras... Ah ! que cela le mettait mal à l'aise, ces questions de sa femme, et ces effusions tendres !

—J'admire la logique de tes conclusions ! riposta-t-il. Et si j'en ai assez, de la machine ? Et si, dans quelques mois, j'en achète une autre, beaucoup plus belle ? une limousine de quarante chevaux !

—Tu ne feras pas cela ! protesta la pauvre petite, qui prenait déjà cette vantardise au sérieux.

—Qu'est-ce que tu as donc, Léa ? Voyons... fit-il avec un peu d'humeur.

C'est qu'elle le retenait, se cramponnait avec une force presque désespérée, et balbutiait dans un halètement :

—Je veux te dire, à la fin... Ne te fâche pas, mon chéri... Tu es bon, oui, tu es bon... Je le sais bien, que tu m'aimes... Vois-tu, j'ai réfléchi... Nous avons été un peu imprudents, tous les deux nous avons fait trop de dépenses. Mais le petit, qui vient... Il faut pourtant qu'on l'élève, et qu'il ait de quoi vivre. Nous serons raisonnables, dis ? Nous ne recommence-

rons plus... Et en travaillant, en économisant, j'espère que nous pourrons nous tirer... Qu'est-ce que tu en penses, toi ? interrogea-t-elle, d'un accent poignant.

—Je pense, mon enfant, que tu as encore la fièvre.

Mais il était confondu, et aussi remué, malgré tout, par ce spectacle insolite : Léa, Léa prêchant l'économie et la raison !

—Roger ! répéta-t-elle, les mains jointes.

Il avait repris sa revue, mais il eut soin de se détourner, pour que sa femme n'aperçût point l'altération de son visage.

Le même tic agitait ses paupières, le même cerne soulignait ses yeux, tandis que, le lendemain soir, il traversait à pied la place du Louvre. Il tressaillit sous un léger contact, et se trouva en face de sa soeur ; la jeune fille sortait de Saint-Germain l'Auxerrois, où elle avait prié quelques instants au cours d'une tournée d'emplettes... Malgré l'épaisseur de la voilette blanche, Roger devina que Marguerite avait pleuré.

—Enchanté, petite soeur, enchanté de te revoir, commença-t-il.

Mais son verbiage s'étrangla net, devant l'attitude fixe, extraordinaire de Mlle Daubreuil.

—Il faut que je te parle, dit-elle au bout d'un silence.

Le monument séculaire dressait, à quelques pas, sa façade imposante et grise ; la jeune fille précéda son frère vers le porche, où l'ombre s'accumulait déjà dans les profondeurs.

—Je ne puis pas te rencontrer chez toi, fit-elle, s'adossant aux bas-reliefs : tu es toujours sorti, et je n'ai actuellement aucune liberté : nous partons pour la Savoie, ma mère et moi, dès la semaine prochaine.

—Bon voyage, petite soeur, et bonne chance ! Peut-être l'oiseau rare, digne de recueillir la perle unique... .

—Il ne s'agit pas de cela, interrompit Marguerite, dont le coeur se fendait. Réponds-moi... ou ne me réponds pas. Je sais la vérité. Tu joues.

Il y eut une longue pause, Daubreuil, du bout de son stick, traçait des ronds sur le pavé.

—Et comment veux-tu que je fasse ! exclama-t-il tout à coup ; il me faut pourtant de l'argent !

—Alors, tu en es là... soupira-t-elle. Ton héritage...

—Engagé à fond, ma chère.

—La dot de ta femme...

—Ah ! bien oui, la dot ! Et le mobilier, les frais d'installation ! J'avais cru réaliser un bénéfice superbe en plaçant le reste dans les chemins de fer Calabrais... Une affaire d'or, me disait-on. Tu as appris la débâcle !

—Et tes appointements ?

—Ils s'engouffrent presque en totalité dans le coffre-fort de mon propriétaire. Et même, on parle de mettre arrêt... Ça, par exemple, c'est sinistre ! fit Roger, affectant de lorgner les sculptures. Que veux-tu ! C'est un moment à passer, une éclipse totale de ma bonne étoile. J'attends l'inspiration géniale qui ne peut manquer de venir.

—Mon Dieu ! gémit Marguerite, vraiment épouvantée de cette légèreté incurable. C'est affreux, affreux ; si tu étais seul, je te comprendrais mieux, sans toutefois t'excuser : n'est jamais permis de jouer avec la vie. Mais cette malheureuse enfant qui a tout abandonné pour toi, son pays, sa famille, ne sens-tu pas ce que tu devrais être pour elle ? Abuser de sa confiance, de sa naïveté, oh ! c'est...

La jeune fille s'arrêta : sept heures sonnaient au clocher qui avait sonné la Saint-Barthélemy.

—Ma mère m'attend, reprit Marguerite qui tremblait ; elle a eu, ce matin, une crise effrayante... Par ici, Roger, par ici...

Elle poussait un battant, entrait dans l'église. L'obscurité noyait la forêt de pierres... Tout là-bas, vers le chœur, des glissements furtifs révélaient d'invisibles présences. La jeune fille se hâta ; elle vida sa bourse,—la bourse de ses charités,—qui contenait environ deux cents francs ; elle ôta sa montre artistique, valant peut-être le double ; elle détacha de sa ceinture une boucle ancienne, d'un travail raffiné.

—Prends, dit-elle à son frère. Je ne puis, malheureusement, faire davantage. Ne joue pas cela : c'est sacré ; c'est pour ton enfant... et aussi pour que tu ne vendes pas, en ce moment, les bijoux de ta femme ; dans l'état où elle est, si elle connaissait la situation réelle, elle serait capable d'en mourir.

VII

EN FOIRE

Un pas irrégulier sonna sur l'aire ; le fermier, boitant très bas, se dirigea vers sa fille qui raccommodait, tout en surveillant le feu. Il jeta sa casquette et tomba sur une chaise ; une sueur de souffrance imprégnait ses traits plaqués de rougeurs livides.

—Vous voyez bien, papa, soupira Mathilde, levant sa tête fatiguée, où les yeux se creusaient, trop grands et trop noirs, c'était une imprudence ! Le médecin a dit : six semaines sans bouger. Et vous, au bout d'un mois...

—Comment veux-tu que je m'y prenne ? interrompit-il, pendant qu'elle apportait une autre chaise pour y allonger la jambe malade ; est-ce que j'ai le temps de me soigner, moi ? Malheur de malheur ! Et on viendra me parler de la Providence !...

—Oh ! mon pauvre papa ! s'écria Mathilde, en lui fermant la bouche du revers de la main, il y a bien de la tristesse chez nous... Qu'au moins il n'y ait pas de blasphèmes !

Ils étaient seuls, et la fraîche lumière de mai, inondant la pièce, semblait railler cette désolation. La jeune fille, à genoux, pleurait sans bruit, n'ayant plus la force de retenir ses larmes ; mais ses mouvements gardaient leur sûreté, tandis qu'elle défaisait le bandage de la jambe... La roue avait glissé de côté, respectant l'os, mais écrasant les chairs, réduisant les tendons, les nerfs, les vaisseaux, à l'état de pêle-mêle informe et sanglant. On avait sérieusement redouté l'invasion de la

gangrène et la nécessité d'une amputation. Et, maintenant, par l'imprudencé de Brissot, la plaie commençait à se rouvrir, l'inflammation se rallumait. Mathilde la bassinait avec mille précautions, mais l'attouchement n'en causait pas moins au malheureux un intolérable supplice.

Quand l'appareil fut renouvelé, Brissot se renversa, presque défaillant.

—Merci... murmura-t-il. Un petit verre... veux-tu ?

—Ne me demandez pas cela, répondit-elle en baissant la tête.

—Hein ! Il me faut ça, pourtant, pour me remettre le coeur. Va tout de suite ! Tu m'entends ?

—Cela ne vous remettrait pas ; cela vous ferait du mal, au contraire ! D'abord, le médecin l'a défendu.

—Tu vas aussi raisonner, toi ? tu vas aussi me désobéir ?... s'écria-t-il en son égarement. Et je ne peux pas remuer ! Un infirme : voilà donc ce que je suis maintenant : un infirme, à la merci des autres !

Elle ne répondit pas, mais son aiguille tremblait en piquant la camisole déchirée. Peu à peu le fermier s'apaisa, comprenant qu'il était injuste et cruel ; il la regardait telle qu'elle était devenue, elle si belle fille autrefois et d'une santé à faire envie. La malheureuse enfant se tuait de travail et de souci.

Non, cela ne pouvait plus durer ; mais où était le remède ?

Mathilde, en se levant, effleura involontairement son père ; il retint cette main, son unique appui, son unique secours, et dit d'une voix étranglée :

—Ma pauvre fille !

—Ce n'est pas moi qui suis à plaindre, papa.

—Si, tu es à plaindre... Tu as trop à faire, et tu n'es pas secondée. Ah ! qu'il y a longtemps que je suis tourmenté de ça ! Depuis mon accident, c'est encore bien pis. Tu te mets en dix, en vingt, et tu te perds la santé.

—Mais pas du tout, je vous assure ; ne vous inquiétez pas de moi.

—Je sais bien ce qu'il faudrait dans la maison, continua-t-il, songeur et sombre ; par malheur, c'est si difficile à trouver. Et puis, et puis...

—L'argent toujours ! acheva mentalement Mathilde.

—Il faudrait, conclut Brissot, une femme de quarante à cinquante ans, une personne de confiance, bien au courant des choses de la culture et capable de prendre de l'autorité sur le personnel.

—On vous a dit cela ? interrompit la jeune fille, en reculant contre la table.

—Pourquoi me l'aurait-on dit ? Je me le suis bien dit de moi-même... Enfin, ce n'est rien, tout ça ; c'est des paroles en l'air. En attendant, il y a la foire d'après-demain, à Montebourg, et j'ai six bêtes à vendre ! exclama-t-il, recommençant à s'énerver ; et je suis à la chaîne... à la chaîne... Ah ! misère de misère !

Comme on sentait, dans tout son être, la révolte indomptée, le sursaut impuissant !

—Je ne me fie pas aux gens d'ici... J'ai l'idée qu'ils me tromperaient, qu'ils me voleraient.

—Si vous demandiez à la Haie-d'Epine ? fit Mathilde, du bout des lèvres, comme si ce nom l'eût brûlée.

—Ça coûte, de demander service tout le temps ; ça finit par ennuyer le monde. D'abord, Maître Louis peut envoyer un de ses hommes à sa place, et, pour une vente de cette importance là, je crois bien que je n'aurais confiance en personne !

... Quoi qu'en pensât le fermier de la Closerie, Louis Chauvel, cette fois, ne se fit pas remplacer ; il n'avait point, d'ailleurs, cette habitude, et il aimait à traiter par lui-même toutes les affaires de son exploitation. Aussi la foule commerçante, accourue vers la petite ville de Montebourg dès la première heure, put voir la haute taille du jeune homme évo-

luer avec aisance parmi le tumulte du champ de foire. Il s'arrêtait ça et là, examinait, de son oeil clair, perspicace, et apportait ici, comme ailleurs, cette tenue parfaite dont il ne se départait jamais.

—Mauvais temps, monsieur Chaumel ! disait-on en le saluant.

Car, depuis le matin, des nuages venus de l'Est, et fondus en un seul, versaient une de ces pluies verticales, lourdes, serrées, qui transpercent en une minute les plus solides vêtements. "Quand il pleut de vent d'amont, tout en rompt, dit l'adage du pays." La place Saint-Jacques, dominée, au fond, par la flèche de l'église ogivale, offrait un coup d'oeil curieux. Entre les rangées de voitures appuyées aux maisons et formant comme un enchevêtrement de roues et de brancards, l'immense espace où se pressaient, pêle-mêle avec les animaux, les cultivateurs et les marchands en blouse, ressemblait à un océan bleu et brun, roulant et mugissant, d'où émergeaient, pareilles à des crêtes de flots, les pointes innombrables des cornes. Dans un angle, une masse de moutons faisait penser à une grande tache d'écume. Et les parapluies lançaient de larges filets d'eau sur les blouses, sur les limousines, sur les manteaux de caoutchouc, sur les pelages et les toisons ; et les corps mouillés, luisants, des bestiaux, exhalaient une buée qui épaississait encore l'atmosphère ; et, à l'entrée d'une rue voisine, les toiles rayées des tentes, les draperies rouges des étalages ne parvenaient point, tant il faisait sombre, à poser des notes vives dans cet ensemble terne.

L'animation commençait à faiblir, la matinée touchait à sa fin. Le maître de la Haie-d'Epine, ayant terminé ses affaires, se dirigeait vers un restaurant de la place, quand son attention fut attirée par quelque chose d'étrange. Là-bas, derrière un groupe, il apercevait une tête qui lui semblait bien être une tête de femme, un cou allongé, un chapeau de toile cirée. Il s'approcha, les pans de son manteau imperméable claquant autour de lui.

—Mathilde ! s'exclama-t-il avec une surprise apitoyée. Ce n'est pas possible.

Elle cilla et se retourna ; sous l'avalanche continue, elle se tenait debout, un peu appuyée seulement à l'arrière d'une voiture, et si blême, si visiblement exténuée, le visage si rapetissé qu'il eut peine à la reconnaître. A deux pas, un domestique de Brissot maintenait trois vaches qui piétinaient dans la boue claire.

—Qu'est-ce que vous faites là ? interrogea Louis.

—Vous le voyez bien, répondit-elle avec un vague sourire.

Oui sans doute, depuis des années, depuis quelques semaines surtout, il avait grande pitié d'elle ; il était trop charitable pour ne point compatir, et du fond de l'âme, au sort de cette pauvre fille, ployée sous un fardeau qui eût écrasé plusieurs vies. En offrant maintes fois, après l'accident, ses bons services de voisin, il l'avait fait pour elle autant que pour le père. Mais aujourd'hui, il la trouvait trop à plaindre : sous cette eau qui dé coulait de ses manches, traversait sa chaussure demi-plongée dans la boue ; au milieu de ce bruit de houle, percé par des cris aigus ; parmi ces marchands dont la plupart étaient fortement avinés. Mathilde Brissot, accomplissant une corvée qu'on n'impose jamais à une femme, faisait réellement mal à voir.

Aussi ne put-il s'empêcher de dire :

—Ce n'est pourtant pas votre place, ma pauvre Mathilde.

—C'est ma place partout où il y a de la besogne, répondit-elle de sa voix lente.

Le fermier avait eu beau protester, Mathilde avait senti que, pour cette fois, il ne se fierait qu'à elle, et bravement, délibérément, elle était partie !

—Il fallait me demander !... Avez-vous mangé, seulement ? reprit Louis.

—Pas encore.

—Vous devez être morte de faim : il est plus d'onze heures ! Entrez donc ici, avec moi, tout bonnement ; on sait bien

que nous sommes voisins. C'est une maison très respectable. J'y descends toujours. Vous y serez parfaitement servie, et même je prierai qu'on vous donne, pour vous toute seule, une petite salle où vous pourrez, en dînant, vous sécher à votre aise.

Il comptait qu'elle allait dire oui tout de suite : à la campagne, ces prévenances ne se refusent jamais, et d'ailleurs, Mathilde, lui faisait si peu l'effet d'une jeune fille ! Mais elle secoua la tête, et son front, sous les cheveux ruisselants qu'elle releva d'un geste, se mit à brûler.

—Je vous remercie beaucoup, répondit-elle ; ce n'est pas possible,

C'était déjà bien assez qu'on les vît causer sur cette place ! Il y avait là des gens de Clairville, et la pauvre Mathilde, dans l'excès de sa lassitude et le trouble de son âme, s'imaginait qu'on la regardait singulièrement... On la prenait encore pour une fille sans fierté, qui cherche à s'imposer... par la pitié peut-être... Oh ! Seigneur !

—Pourquoi donc ? protesta le jeune homme, croyant la deviner. Mon domestique est libre ; il va aider le vôtre à garder vos bêtes, et on vous avertira dès qu'il se présentera un amateur.

—Merci, répéta-t-elle, avec un battement de cœur qui donnait à sa voix une sécheresse. Vous avez bien de la bonté... mais j'ai promis de ne pas bouger avant que tout soit vendu.

Alors il n'insista plus, et l'ayant saluée, s'éloigna rapidement ; puis il se retourna pour dire : "Meilleure santé à votre père". Elle crut s'apercevoir qu'il était un peu froissé.

Et elle resta là, inondée, éclaboussée, brisée ; des poussées violentes disloquaient, par intervalles, la multitude : déjà des "cacheux" emmenaient de longs troupeaux qui, parfois, s'affolaient et se débandaient malgré les cris gutturaux des conducteurs et les efforts des gros chiens intelligents.

(A suivre.)

LE PACIFIQUE CANADIEN LA ROUTE POPULAIRE

ENTRE

Montréal et Québec,
Montréal et Ottawa,
Montréal, Joliette et St-Gabriel.
Montréal, Ste-Agathe, Nominique
et les Les Laurentides,
Montréal et les Chutes Shawini-
gan,
Montréal et Ste-Anne de Beau-
pré,
Montréal et le Cap de la Magde-
leine,
Montréal, Bala et le Muskoka,

Montréal, St-Jean, N.-B., et les
Provinces Maritimes,
Montréal, Manchester, Nashua,
Lowell, Boston et la Nouvelle-
Angleterre,
Montréal, Toronto, Détroit et Chi-
cago,
Montréal, Sault Ste-Marie, St-
Paul, Duluth, Minneapolis,
Montréal, Fort William, Winnipeg,
Vancouver, le Kootenay et la
Côte du Pacifique.

LES PAQUEBOTS "EMPRESS"

sont les plus modernes et les plus rapides faisant le service entre
les ports Canadiens et Liverpool.

W. G. ANNABLE,

Agent Général du Trafic-Voyageur
pour les Paquebots.
MONTREAL.

EMILE J. HEBERT.

Agent Général Dépt. des Voyageurs
pour le Chemin de Fer.
MONTREAL.

ABONNEZ - VOUS
AU JOURNAL

Fondé en 1895

Le Passe-Temps

Dans chaque numéro on trouve :

SEPT OU HUIT CHANSONS
DEUX OU TROIS MORCEAUX DE PIANO «
Aussi : MUSIQUE DE VIOLON, Etc.

Abonnement : Un an, Canada, \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00

Un numéro : 5 cts — En vente partout

Adresse : 16, rue Craig Est Montréal

Demandez notre Catalogue de Primes

RESEAU DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

HORAIRE DES TRAINS PASSAGERS

QUITTANT LA GARE BONAVENTURE JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

- a 7.00 A.M.—Pour Ste-Anne, Coteau Jct., Ottawa et gares intermédiaires.
 x 7.16 A.M.—Pour Richmond et gares intermédiaires.
 a 7.20 A.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie. D. & H.
 a 7.26 A.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine, Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington et Massena Springs.
 x 8.00 A.M.—Pour Richmond, Sherbrooke, Portland; tous les jours, dimanche excepté, pour Lévis (Québec.)
 b 8.05 A.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine, Howick, Ormstown, Huntingdon et Fort Covington.
 x 8.30 A.M.—Pour Coteau Jct., Alexandria, et Ottawa; tous les jours, dimanche excepté pour le Parc Algonquin.
 x 8.31 A.M.—Pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield, New-York via V. C. R'y.
 b 8.32 A.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham et Waterloo.
 b 8.50 A.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York via Cie D. & H.
 a 8.51 A.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham et Waterloo.
 x 9.00 A.M.—"International Limited" pour Cornwall, Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Chutes Niagara, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points à l'Ouest.
 b 9.10 A.M.—Pour Ste-Anne, Vaudreuil, Valleyfield et gares intermédiaires.
 x 9.30 A.M.—Pour Vaudreuil, Cornwall, Prescott, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto et gares intermédiaires.
 a 9.55 A.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie. D. & H.
 c 1.00 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany.
 c 1.30 P.M.—Pour Ste-Anne, Vaudreuil, Coteau Jct., Cornwall et gares intermédiaires.
 a 1.35 P.M.—Pour St-Jean, Iberville, St-Albans, Burlington, White River Jct. et gares intermédiaires.
 c 1.45 P.M.—Pour St-Lambert, St-Hyacinthe et gares intermédiaires.
 a 3.05 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie. D. & H.
 a 3.55 P.M.—Pour Ste-Anne, Coteau Jct., Valleyfield, Alexandria, Ottawa.
 a 4.16 P.M.—Pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis (Québec), Sherbrooke et Island Pond.
 a 4.20 P.M.—Pour Vaudreuil, Valleyfield, Cornwall, Brockville et gares intermédiaires.
 a 4.40 P.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine Jct., Howick, Ormstown, Huntingdon et Fort Covington.
 a 4.50 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point et gares intermédiaires.
 a 4.55 P.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham, Frelighsburg, Granby et Waterloo.
 a 5.15 P.M.—Pour Ste-Anne, Vaudreuil, Valleyfield et gares intermédiaires.
 a 5.20 P.M.—Pour St-Hyacinthe et gares intermédiaires.
 a 5.30 P.M.—Pour St-Jean, Iberville, St-Albans et gares intermédiaires.
 a 6.25 P.M.—Pour St-Lambert, Chambly, Marieville et St-Césaire.
 x 7.25 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie D. & H.
 x 7.30 P.M.—Pour Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville et Toronto.
 x 8.00 P.M.—Pour Coteau Jct., Alexandria, Ottawa.
 x 8.01 P.M.—Pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield et New London
 x 8.10 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie D. & H.
 x 8.15 P. M.—Pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis, (Québec), Sherbrooke, Island Pond et Portland.
 x 9.00 P. M.—Pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield, Boston et New-York, via V. C. R'y.
 x 10.30 P.M.—Pour Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Buffalo, London, Detroit, Chicago et tous les points à l'Ouest.

x: Tous les jours. a: Tous les jours, dimanche excepté. b: Dimanche seulement.
 c: Samedi seulement.

Pour billets, taux, cartes, indicateurs, wagons-lits, et toute autre information s'adresser au bureau de la compagnie, 122, rue St-Jacques, Tél. Main 6905 ou à la gare Bonaventure, Tel. Main 4779.

CARTES PROFESSIONNELLES

AD. ARCHAMBAULT

EUG. L. JALBERT

ARCHAMBAULT & JALBERT

Avocats et Notaires

pour les Etats de Rhode-Island et Massachusetts, et Commissaires pour la légalisation des Actes pour le Canada.

Chambre 10, Longley Building, WOONSOCKET, R. I.

Tel. 233-R

LAURENT MOISAN

MANUFACTURIER DE

MARBRE ARTIFICIEL

946-950 Rue St-Valier, Québec.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonne, Colonnets, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetière, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans.

Les Dessins, Modèles, Modelage et Sculpture sur Bois et Coulage en Plâtre recevront une attention toute spéciale.

EXECUTION PROMPTE A DES PRIX TRÈS BAS

Une visite est respectueusement sollicitée.
TEL. 3251

Bell, Est 2390

Marchands 358

J.O. LABRECQUE & Cie

AGENTS POUR LE

CHARBON

DIAMANT

NOIR . . .

141 Rue Wolfe

MONTREAL

Collège de Marine Royale du Canada

HALIFAX, N.E.

Le prochain examen pour l'admission des Cadets dans la Marine aura lieu, en novembre 1912, au bureau central des examens de la Commission du Service Civil; les parents ou les tuteurs des futurs candidats devront faire leur demande d'admission au Secrétaire, Commission du Service Civil, Ottawa, avant le premier octobre prochain.

Les candidats, à la date du 1er octobre 1913, devront être âgés de 14 à 16 ans.

Les Cadets reçoivent un entraînement qui en feront des Officiers du Service Naval, le cours étant de deux ans de Collège, suivi d'un an à bord d'un Croiseur-Ecole, après quoi les Cadets deviennent Aspirants de Marine.

De plus amples détails seront fournis à tous ceux qui en feront la demande au soussigné,

G. J. DESBARATS,

Député-Ministre,

Département du Service Naval
OTTAWA,

¶ Ceux de nos lecteurs qui veulent souscrire au Monument Cartier, en nous envoyant leur chèque feront bien de nous dire s'ils ont objection à la publicité de leur nom sur la liste que nous donnerons de temps à autre.

La Revue Franco - Américaine

Case postale 2487

MONTREAL

¶ Nous adressons quelques numéros spécimens à des personnes dont les noms nous ont été donnés par nos abonnés, avec l'espoir que l'on accueillera favorablement cette propagande. :-: :-: :-:

La Revue Franco - Américaine

Case postale 2487

La Revue Franco - Américaine

Numéro de Septembre 1912

Entre autres articles publiera :

LA PAROLE ET LES ACTES

par J.-L.-K. FAFLAMME

L'ONTARIO FRANCAIS ECONOMIQUE

par ERROL BOUCHETTE

EDUCATION COMMERCIALE

OU CLASSIQUE

par JOSEPH OSANNY

IRLANDE ET MOEURS IRLANDAISES

RECLUS

CONFERENCE SUR L'ANNEXION DU CANADA AUX ETATS-UNIS

par J.-B. ROUILLIARD

LA NATION FRANCO-NORMANDE

AU CANADA

par Vte F. de FRONSAC

AOUT 1912

UNE OFFRE GÉNÉREUSE

La littérature canadienne n'est pas assez connue, c'est un fait admis par tous. Les livres sont chers et la pensée n'en est pas toujours très puissante. Nous avons décidé de donner en prime à nos nouveaux abonnés un beau livre, vendu \$1.00 en librairie et d'une valeur réelle plus élevée.

L'Association Catholique de la Jeunesse a tenu, à Québec en 1908, un Congrès qui fut un signe de réveil national. Les plus intéressantes questions religieuses et sociales y furent traitées par nos orateurs et nos publicistes. Les discours ont été réunis dans un fort volume de 500 pages, orné d'une vue panoramique de Québec et de nombreuses photographies. C'est un des meilleurs ouvrages d'édition canadienne.

A tout ami qui nous fera parvenir un nouvel abonnement payé nous enverrons ce volume, franc de port, pour la somme de 50 sous, ou le "Congrès de la Jeunesse à Ottawa en 1910", pour 20 sous.

Adresser les abonnements à

M. le Gérant de la Publicité,

Revue Franco-Américaine

CASIER POSTAL 2487

MONTREAL

ou M. Chs. Ed. Lavergne, 462, Est rue LaGauchetière

P. BILAUDEAU
PRÉSIDENT

J.-L. K.-LAFLAMME
SECRETÉAIRE

J.-A. LEFEBVRE
TRÉSORIER

HENRI-H. DECELLES, GERANT

Capital, - - \$50,000.00

L'ÉPARGNE FONCIÈRE LIMITEE

Siège Social : 71a, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

BUT.—Cette Compagnie reçoit des épargnes pour les appliquer sur propriétés foncières ;


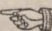
MOYEN.—On contribue une piastre par semaine pour former une part de \$260, et on peut souscrire plusieurs parts ;

GESTION.—La Compagnie ne peut distraire plus de \$26. par part, soit 10% du montant à contribuer pour frais de recrutement et de gestion ;

PLACEMENT.—Les contributions sont placées sur biens-fonciers et les revenus sont capitalisés de la même manière, après avoir pourvu aux charges administratives ;

AVANTAGE.—Après avoir contribué \$260. à une piastre par semaine, l'adhérent reçoit une part de revenus proportionnelle sur toute la masse accumulée, revenus qui lui seront remis tous les trois mois sa vie durant ;

REVENUS.—Aucun adhérent ne peut recevoir des revenus dépassant \$65. par part la première année, \$104. la 2e année, \$156. la 3e année, \$208. la 4e année, ni plus de \$260. après cela en une seule année.

 DEMANDEZ UNE CIRCULAIRE EXPLICATIVE. 

LE DEVOIR

Grand Journal quotidien du soir

DIRECTEUR : - - HENRI BUCHASSA

L. P. DESLONGCHAMPS, GERANT

L'édition hebdomadaire donne les principaux articles parus pendant la semaine, les principales nouvelles et tout ce qui intéresse les cultivateurs ; les prix du marché, etc.

"Le DEVOIR"

71a, St-Jacques
MONTREAL

Le DEVOIR est le plus sincère, le plus franc interprète des sentiments canadiens-français ;

Le DEVOIR n'a aucune attache politique ou financière ;

Le DEVOIR est le seul journal canadien-français qui publie des articles signés d'hommes politiques en vue ;

Le DEVOIR ne publie que des romans d'une scrupuleuse honnêteté ;

Le DEVOIR parle de tout ce qui intéresse les cultivateurs..

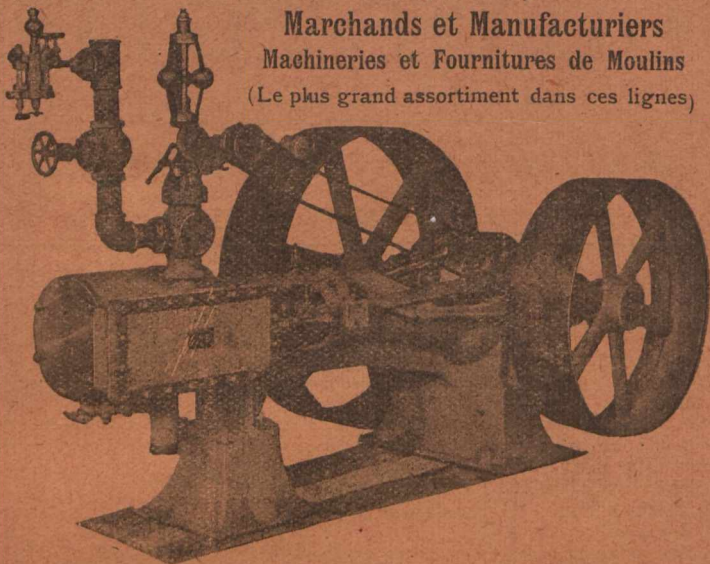
Abonnez-vous au "Devoir"

Édition quotidienne, \$3.00 par année pour
le Canada et les Etats-Unis :: :: :: ::

Édition hebdomadaire, \$1.00 pour le Canada,
\$1.50 pour les Etats-Unis :: :: :: ::

LA CIE CHS. A. PAQUET, Limitée

Marchands et Manufacturiers
Machineries et Fournitures de Moulins
(Le plus grand assortiment dans ces lignes)



Coin des rues DALHOUSIE et ST-JACQUES - Basse Ville, QUEBEC.

Système de Chemin de Fer du Grand Tronc

Le fameux Chemin de Fer
Canadien à double voie



La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

Le système de Chemin de Fer du Grand Tronc atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats-Unis. **A part cela, c'est la grande voie pittoresque du Canada.**

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

Wagons vestibules,

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 et 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal, Québec et Ottawa.

W. F. DAVIS

G. T. BELL,

Gérant du trafic des passagers

Assistant gérant du trafic des passagers,

MONTREAL

MONTREAL

IMP. BILAUDEAU, MONTREAL